En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 7 AOUT 1946 — No 38

OBSERVATOIRE

Une explication

Une dépêche nous a appris qu'au moment où le premier ministre de France, M. Georges Bidault, invitait M. Mackenzie King à adresser la parole à la conférence de la paix, le ministre des Affaires étrangères de Russie, M. Molotoff, se levait de son fauteuil et quittait la salle. Quelques instants plus tard, deux généraux et un civil, membres de la délégation soviétique, suivaient son exemple. Il ne restait plus, après leur départ, qu'un représentant principal de Moscou, M. Gouseff, ancien ambassadeur à Ottawa.

Les journaux ont commenté la dépêche. Ils ont vu, dans la sortie des délégués russes, un geste de protestation contre notre enquête sur l'espionnage.

Il parait que l'explication véritable est tout autre. Au moment précis où notre premier ministre était invité à parler, M. Molotoff recevait un message urgent. Pour en comprendre le sens, il avait besoin immédiatement des lumières de deux généraux et d'un autre technicien.

Nous apprendrons sans doute que M. Molotoff, peiné d'une coïncidence fâcheuse, a présenté des excuses à M. King. Même s'il vient de Moscou, il doit connaitre les règles de la courtoisie. Nous ne devons pas nous étonner qu'il n'en ait encore rien fait, Les grands diplomates savent attendre.

Nous sommes certains, d'autre part, que M. King a parfaitement compris pourquoi le chef de la délégation russe a quitté la salle juste au moment où il allait commencer son discours.

* * *

Les conseils de l'expérience

A l'occasion de son 83e anniversaire de naissance, Henry Ford a lancé un appel aux jeunes de son pays. Il leur a donné quelques conseils dans l'espoir qu'ils traverseront les difficultés actuelles sans y laisser leur esprit d'initiative et leur enthousiasme.

Au cours de sa longue carrière, dit-il, il a connu des périodes d'inquiétude et de trouble. Elles ont appris quelque chose aux hommes qui se sont donné la peine de réfléchir; elles les ont renseignés sur les moyens d'en prévenir le retour.

Il faut croire que cette connaissance n'a pas été très utile puisque nous sommes de nouveau aux prises avec des dif-

(suite à la page 8)



Pataud s'annonce

Ah! tu es en vacances?
Cher ami le Goffeur!
Je crois que c'est ma chance
De te presser sur mon coeur.

* * *

Je t'annonce tout de suite
Sans prendre de détours
Que tu auras ma visite
L'un de ces beaux jours,

* * *

Ne te casse pas la tête
Pour me faire honneur;
Je suis une grosse bête
Et toi, un petit goffeur.

* * *

Un os, une patate frite
Ca fera mon bonneur.
Si vide est ta marmite
Nous mangerons par coeur.

* * *

Nous parlerons d'harmonie
Et de collaboration,
De paix et d'autonomie
Comme à la société des nations.

* * *

Dans le courrier de Goffeurville
Tu feras paraitre mon nom;
Déjà ma queue en frétille
Même si tu n'en dis pas long.

PATAUD

* * *

Réponse

Mon cher Pataud,
Tu vois en haut
La vignette?
Tu comprendras
Que je m'en vas
En cachette.
Je crains avec frayeur
De mourir sur ton coeur.

Le GOFFEUR

Un grand apôtre de France est venu nous visiter

Qui n'a pas entendu parler de Boulogne-sur-Mer? C'est un nom familier à tous les Canadiens depuis que nos troupes eurent l'honneur de délivrer cette ville de l'oppression nazie à l'automne de 1944.

Depuis la fin des hostilités, Boulogne-sur-Mer est devenue célèbre par les pérégrinations de sa Vierge à travers la France. Les dépêches nous ont appris quelles manifestations de foi avait suscitées le passage de Notre-Dame dans les villes et les villages du pays.

La France n'est pas morte; le sens des valeurs chrétiennes y est très vif et très éclairé. Mais les ruines matérielles qui se sont accumulées durant les six années de guerre, gênent encore beaucoup la reprise de sa mission civilisatrice dont M. Churchill a dit qu'elle était nécessaire au monde.

Nous avons l'honneur d'avoir parmi nous, en Alberta, l'un des représentants de la France chrétienne. C'est Monsieur le chanoine Emile-Jean Lorgnier, curé de la cathédrale de Boulogne. Il est venu au Canada, envoyé par Mgr l'évêque -d'Arras, pour plaider la cause sacrée de l'immense détresse de la région du nord de la France, celle qui a le plus souffert des horreurs de la guerre. C'est pourquoi les Eminentissimes cardinaux français ont tenu à appuyer sa mission de leur très haute autorité, en l'accréditant auprès de la hiérarchie ecclésiastique de notre pays.

Hommage à nos soldats

Arrivé au pays au mois de décembre 1945, il a tenu à être à Québec pour accueillir le régiment de la Chaudière qui a libéré sa pauvre ville de Boulogne-sur-mer, le 22 septembre 1944. "Vos soldats, dit-il, se sont battus chez nous comme des lions. Aussi, les avons-nous accueillis avec un enthousiasme indescriptible. Nous aurions voulu les garder plus longtemps près de nous, afin de leur témoigner la tendresse et la reconnaissance dont débordaient nos coeurs, mais une tâche pressante les contraignit à ne faire dans le Boulonnais qu'une halte trop courte à notre gré. L'admiration de la Belgique et de la Hollande devait, peu après la nôtre, enregistrer les exploits des soldats canadiens, exploits que gardera fidèlement l'histoire de notre pays."

Sa carrière

Reçu avocat entre les mains de M. Henri-Robert, bâtonnier du Barreau de Paris. Emile-Jean Lorgnier entrait bientôt au Séminaire Saint-Sulpice de Paris, où il retournait après avoir combattu lors de la première grande guerre. Ordonné prêtre en 1918, il fut vicaire à Saint-Omer, puis curé dans un district minier, à Chocques, dans le bassin houillier de Béthune. Recteur de

(suite à la page 8)

L'Australie votera en septembre

Canberra. — Le premier ministre Chifley a annoncé à la Chambre des représentants de l'Australie, que l'on tiendra en ce pays des élections générales le 28 septembre. La mise en nomination ne dépassera pas la date du 3 septembre.

Le jour de l'élection, le pays aura en même temps à se prononcer sur trois questions relatives à des changements constitutionnels, qui seront soumises au peuple par referendum.

Le parti travailliste détient à l'heure actuelle 49 sièges en Chambre sur 74. Les dernières élections, qui élisaient la Chambre pour trois ans, ont eu lieu le 2 août 1943. Ce parti a 22 sièges sur 36 au Sénat, qui se recompose par moitié à tous les trois ans.

Les referendums visent à des amendements de la Constitution qui accorderaient au gouvernement fédéral le droit de légiférer sur:

1—Les allocations aux mères de famille, la protection de l'enfance, les secours en cas de chômage et de maladie, les pensions de vieillesse, les services médicaux et dentaires, et les allocations familiales;

2—L'organisation du marché des matières premières;

3—Les conditions de l'embauchage industriel.

On prendra le vote séparément usr chacune des trois questions, afin que l'électorat puisse exprimer son approbation ou sa désapprobation sur chaque question séparément.

Tim Buck proteste

Ottawa. — Le chef du parti communiste, connu sous le nom de parti ouvrier progressiste, Tim Buck, a adressé un télégramme au premier ministre intérimaire du Canada, le Très Hon. Ls St-Laurent, pour protester contre le projet d'accepter au Canada 4,000 membres de l'armée polonaise en Angleterre et en Italie.

Dans la lune

Washington. — Des experts de l'armée de l'air américaine en lancement de projectiles, ont déclaré qu'ils s'attendaient à pouvoir lancer une bombe-fusée dans la lune d'ici 18 mois. D'après ces mêmes experts, les voyages interplanétaires seront possibles dans une trentaine d'années. La bombe qui sera dirigée vers la lune sera munie de dispositifs susceptibles de donner des signaux par radar à la terre et d'indiquer les conditions qui existent là-bas. Dans cinq ans, si les prévisions des experts se réalisent, les humains pourront s'aventurer au delà de l'atmosphère de la terre et revenir sains et saufs.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Alex Gauthier,
Bordenave, Alta

Mme M. Baribeau,
Edmonton, Alta

Mme Victoria Bourque
Vimy, Alta

Aurèle Lambert,
Forest View, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Amnistie prochaine

Ottawa. — Le gouvernement fédéral s'appréterait à accorder une amnistie générale à tous ceux qui ne sont pas en règle avec les règlements de guerre concernant le service militaire. Cette amnistie s'appliquerait à tous sans exception, depuis les jeunes gens qui n'ont pas répondu à l'appel de mobilisation jusqu'à ceux qui ont déserté les rangs de l'armée ou qui ont commis d'autres infractions à la discipline.

Députés fatigués

Londres. — Une Chambre des communes, fatiguée par les récents débats animés, a ajourné pour l'été, mettant fin à une session qui durait depuis neuf mois, et qui ne devait se terminer qu'en octobre.

La paix n'est pas encore née

Cité du Vatican. — L'"Osservatore Romano", journal de la cité du Vatican, a écrit, à propos de l'ouverture de la conférence de paix de Paris, que "la paix n'est pas encore née, et nous ne savons pas non plus si c'est la paix qui naitra".

Les principes de la charte de l'Atlantique, dit le journal, annonçaient une paix "d'équilibre et d'ordre, de justice et de confiance mutuelle, mais on a accepté des compromis vis-à-vis de ces idéaux".

"Il eût été normal, ajoute l'"Osservatore Romano", que le sentiment de profond soulagement et d'espérance qui partout a accueilli la fin des hostilités, régnât en ce jour. Mais en réalité nous chercherions en vain ce sentiment sur les visages et dans les esprits, même chez les peuples victorieux".

Ce journal a exprimé l'avis toutefois, que "à Paris bien plus qu'à Versailles, l'on a la conviction que la guerre ne vaudrait pas le prix qu'il faudrait la payer".

L'attitude de la presse a été une grande cause de mésentente

Orateur invité à la réunion annuelle de l'Association des Pionniers du Manitoba, M. Georges Héon, député d'Argenteuil à Ottawa, a traité devant ses auditeurs de certains problèmes d'ordre national. Il s'est attaché surtout à exposer la situation réelle du Québec.

Importance de se bien connaître

Etant un Québecois, et étant fier d'en être un, je vous parlerai en termes réalistes du vrai Québec et je tenterai de démontrer que ma province, au lieu d'être un facteur de discorde nationale telle qu'on la représente déshonnêtement, est un pillier de force et de solidité dans l'édifice national, méritant en cela le respect, la foi et la confiance des autres provinces.

Depuis 1608, il existe un Québec et il y en aura toujours un: ce n'est pas en tentant d'ignorer ce fait ou en le déplorant hypocritement qu'on s'attirera sa coopération et sa bonne volonté et qu'on avancera la cause de l'entente nationale. Si vous vous souvenez qu'un quart de la population du Caanda vit dans le Québec, province, pour les quatre-cinquièmes, française, vous réaliserez mieux combien il est important de comprendre son attitude et de lui concéder une reconnaissance adéquate à des besoins naturels et à son point de vue.

Ce qu'on dit contre Québec

On a tout dit contre Québec: une réserve indienne, de cent ans en arrière dans l'ordre du progrès matériel; une population d'illettrés tenue sous la sujétion du clergé et conséquemment une population ignorante et rétograde. On accuse cette population d'être antibritannique, antiouest, antimaritime; que son distingué premier ministre actuel, l'hon. M. Duplessis, est un dictateur; que de puissantes sociétés secrètes y préparent la fin de l'Empire et du protestantisme.

On a dit et écrit ces choses et de plus stupides encore. Durant la guerre on a parlé des déserteurs du Québec, de ses "zombies", de ses nazis et fascistes et quoi encore! Si par hasard on découvrait un déserteur québecois, son nom s'étalait dans les manchettes des journaux canadiens. On vous a dit cela.

Ce qu'on n'a pas dit

Mais pourquoi ne vous a-t-on pas dit que M. Jos. Seary, de Brownsburg, Qué., a donné ses quatre fils et sa fille unique à son pays; que Jos. Bélanger, de Lachute, a aussi donné ses quatre fils; que Prima Charbonneau, de Québec, a donné ses six fils; que Robert Roy, de Montréal, trois fils, et les Browns, de Verdun, cinq. . . de cela pas un mot!

Amis Manitobains, vous a-t-on dit que le premier régiment de tout le pays à remplir ses cadres au complet, au tout début de la guerre, fut le Régiment de Maisonneuve, 100 p.c. canadien-français, et de Montréal? Avez-vous lu quelque part qu'à Dieppe, les Fusiliers Mont-Royal, un autre régiment 100 p.c. canadien-français, a été ou anéanti au complet ou fait prisonnier? Saviez-vous que le Régiment de la Chaudière a été reconnu par les autorités comme le régiment le plus combatif en France?

Vous a-t-on signalé les exploits du Régiment de tanks des Trois-Rivières? Les exploits des Fusiliers de Sherbrooke? Je ne le pense pas! Peut-être quelques lignes sur le Royal 22ème et son valeureux major Paul Triquet, détenteur de la Croix de Victoria.

Vous a-t-on signalé la magnifique tenue des régiments de langue anglaise recrutés dans la Province de Québec? Quelque peu. Peut-être pas du tout! Mais si par hasard le petit-fils d'un politicien ou d'un riche industriel du Québec commettait la moindre gaffe, on s'empressait de publier sa photo en première page sans oublier de signaler l'histoire de sa famille.

Les deux groupes ont les mêmes sentiments

Trouvez-vous étonnant que sous un tel déluge d'insultes, de mensonges infamants, d'omissions malhonnêtes inspirés par une hostilité volontaire, ma province se montre extrêmement prudente et quelque peu réticente à céder ses droits constitutionnels gagnés de haute lutte? Et encore, en échange de promesses et de marchandages qui, dans le passé, se sont avérés sans valeur et nuisibles. Et il n'y a pas que mes compatriotes qui pensent ainsi. Il existe chez nous une minorité anglaise influente, dont la loyauté à la couronne et aux institutions britanniques ne saurait être mise en doute un moment, qui, comme nous, s'offense de toute flétrissure à la réputation de la province qu'elle a choisie de considérer comme la sienne.

Situation du Québec

Non mes amis, ne croyez pas ce qu'on vous dit sur Québec ou ce qu'on en écrit. Croyez plutôt que Québec est une province saine, moderne, progressive, semi-industrielle, semi-rurale possédant la plus grande ville du pays, plusieurs

(suite à la page 8)

Prodigalité et indigence

Toronto. — Le ministre des Terres et Forêts d'Ontario, M. T.-L. Kennedy, a révélé que les exportations de bois de l'Ontario ont atteint des proportions gigantesques sous le contrôle du gouvernement fédéral, alors que la province d'Ontario manque de bois pour la construction de logements.

Mesures nécessaires contre le parti communiste canadien

Négociations avec les provinces

Ottawa. — M. D. C. Abbott, ministre suppléant des Finances, a dit aux Communes qu'en l'absence du premier ministre et du ministre des Finances, M. Louis St-Laurent et lui-même étaient autorisés à traiter avec les provinces qui désireraient signer des accords sur des questions fédérales-provinciales. Il répondait à une question de M. W. C. S. McLure, conservateur-progressiste de Queens.

M. King ira à Dieppe

Paris. — Le premier ministre King a révélé qu'il projette de se rendre, le dimanche 18 août, à Dieppe où la République française tiendra une cérémonie afin de commémorer le quatrième anniversaire du raid sanglant de la 2e division canadienne à Dieppe, le 19 août 1942.

Il est probable que M. King profitera de son séjour outre-Atlantique pour visiter les champs de bataille de Caen, et pour se rendre compte par lui-même de la situation en Allemagne.

Pour la défense de l'Empire

Londres. — Les chefs d'état-major du Commonwealth et leurs assistants assisteront à la mi-août à la première conférence du vicomte Montgomery, chef de l'état-major général impérial.

Le major-général Charles Foulkes, chef de l'état-major général canadien, arrivera à Londres vers le 8 août avec d'autres hauts officiers du Canada pour participer à une manoeuvre de tactiques qui sera la forme de la conférence.

L'on avait d'abord appris que le général Foulkes avait décliné l'invitation de Lord Montgomery, mais il appert qu'il a revisé sa décision par la suite. Les généraux australiens ont quitté Sydney, Australie, à bord d'un avion, en route pour Londres.

Au lieu de mener la conférence autour d'une table ronde et de faire porter les débats sur des théories, le chef de l'état-major impérial procédera sur le champ.

Les hauts officiers passeront quelque temps à Camberley, où ils effectueront la traversée d'une rivière pour tous les corps d'armée. Pour les officiers indiens, australiens et néo-zélandais, cette rivière prendra l'aspect de l'Irrawaddy en Birmanie tandis que pour les officiers anglais et canadiens l'on représentera cette rivière comme étant le Rhin.

Le Manitoba se rend à Ottawa

Ottawa. — Le premier ministre Stuart Garson, du Manitoba, a dit, dans une déclaration que les autorités des gouvernements du Manitoba et du Dominion se réuniront au début de l'automne afin de compléter une nouvelle entente fiscale formelle entre les deux gouvernements.

M. Garson a dit qu'après trois jours de discussion ici l'ébauche d'une entente a été formulée et sera soumise bientôt aux cabinets du Manitoba et du Dominion.

L'entente a été formulée sur la base de l'offre fédérale aux provinces telle que déterminée dans le discours du budget. Le Manitoba accepterait de ne pas percevoir de taxes personnelles ou de taxes sur les successions pour une période de cinq ans et limiterait la taxe sur le revenu des corporations à cinq pour cent.

La famille royale en Afrique

Londres. — Le roi Georges VI et la famille royale feront une tournée de près de trois mois en Afrique du Sud, au début de l'an prochain. Le roi a donné son approbation aux dispositions finales relatives à cette visite.

Le roi et la reine seront accompagnés des princesses Elizabeth et Margaret-Rose. Ils quitteront l'Angleterre dans la première semaine de février, à bord du cuirassé "Vanguard", et arriveront, vers le milieu du mois, à Capetown, où le roi présidera l'ouverture du parlement.

De là, la famille royale se rendra à Prétoria. Après une tournée de plusieurs milliers de milles, elle partira de Capetown, pour l'Angleterre, le 24 avril.

Le travail de propagande et d'espionnage n'a pas cessé avec la fin de l'enquête

Ottawa. — La publication du rapport sur l'espionnage impose au gouvernement fédéral une obligation de souveraine importance, celle d'empêcher les espions de continuer leur travail. Le moyen par excellence serait de déclarer illégal le parti ouvrier-progressiste qui n'est autre que le parti communiste. C'est ce que déclarait le Père Gustave Sauvé, de l'Université d'Ottawa, dans une conférence prononcée à Noëlville, Ontario.

Lenine et l'espionnage

Si les autorités fédérales ne mettent pas hors la loi les activités des communistes, le travail d'espionnage continuera et peut-être sur une plus grande échelle. Le fondateur du parti communiste, Lenine, dans une brochure écrite où il décrit les principes de la révolution, expose d'une façon franche et claire les directives nécessaires pour mener à bonne fin le travail de démolition sociale dans les différents pays.

Parmi ces directives l'espionnage tient le premier rang. Lenine ne manque pas d'avertir les militants communistes des dificultés qu'ils auront à rencontrer, des épreuves qu'ils auront à soutenir, des souffrances à subir. Tout cela est inhérent à l'oeuvre que les militants ont à poursuivre. Mais le véritable militant ne se découragera jamais et sans cesse il devra recommencer pour mieux réussir.

Ils continueront

Il est donc évident que le parti communiste canadien considère la récente aventure de l'espionnage tout simplement comme une étape qui, loin d'imposer un arrêt, provoquera une plus grande activité. Les militants communistes canadiens ont leurs cercles d'études disséminés dans tous les coins du pays où se forment des apôtres qui sont prêts à tout pour assurer le succès de leur parti.

Nous savons, par expérience, le succès remporté par l'Internationale de Moscou, dans les pays d'Europe. Notre pays était déjà pris dans les mailles d'un système d'espionnage incroyable.

Le rapport publié par le gouvernement fédéral contient des déclarations tout à fait inquiétantes, et notre gouvernement serait bien mal servi si les organisations traitres au Canada avaient continué leur travail sans être inquiétés davantage. C'est pourquoi *nous affirmons que le seul moyen* d'empêcher le parti ouvrier-progressiste de tisser, sous l'inspiration de Moscou, le filet qui tiendra dans ses mailles toute l'organisation politique canadienne, est de déclarer illégal ce parti ouvrier-progressiste.

Mesures nécessaires

Sans nul doute, tous les membres du cabinet fédéral comprennent l'immense danger que court le pays en tolérant l'existence d'un parti qui reçoit ses directives de Moscou et qui ne recherche rien autre que d'imposer, ici au Canada, le régime de fer qui sévit en Russie. Pourquoi alors tergiverser? Pourquoi faire et faire encore des concessions à un groupe auquel la sincérité est totalement inconnue? Nous ne gagnerons rien à jouer carte sur carte avec un joueur pour qui la tricherie est le premier des moyens pour gagner la partie.

Le gouvernement fédéral n'agirait que logiquement en déclarant illégal le parti ouvrier-progressiste. Tous les vrais citoyens qui ont à coeur la sécurité du Canada réclament cette mesure de leur gouvernement.

Serait-il vrai que nos législateurs manqueraient à leur devoir pour la simple raison de ne pas déplaire à Moscou?

Moscou n'a aucune considération pour nos traditions et nos coutumes. Ce que Moscou veut, c'est un régime soviétique canadien.

Pour empêcher ce rêve de l'International rouge, nos législateurs ont la très grave obligation de déclarer illégale l'organisation communiste canadienne qui porte le nom de Parti ouvrier-progressiste du Canada.

Les communistes de Moscou continuent leurs attaques contre l'Espagne

Paris. — Le ministre des Affaires étrangères de Russie, M. Molotov a lancé un appel aux pays démocratiques du monde, dans un discours à la Conférence de la paix, pour mettre fin au régime Franco.

"Il sera impossible de garder la paix", a dit M. Molotov, "à moins que le fascisme ne soit entièrement détruit".

Le représentant de la Russie a fait son discours après avoir participé à la conférence des règlements où il a demandé qu'une majorité des deux tiers soit exigée pour la votation; car, a-t-il dit, si l'on compte la simple majorité, la Russie est assurée d'être toujours du côté de la minorité.

M. Molotov, dans son discours, a déclaré que le temps n'est pas loin où les pays démocratiques seront capables d'aider le peuple espagnol à se débarrasser du régime Franco et de mettre ainsi fin à la survivance du fascisme établi par Hitler et Mussolini, qui est une entrave à la paix".

"Il reste encore le régime fasciste en Espagne, a-t-il dit. C'est dans l'intérêt des peuples aimants de la liberté, que de demander d'agir contre le fascisme".

Le fascisme a été "l'agresseur le plus dangereux de notre temps".

Au sujet des traités imposés aux anciens Etats ennemis, traités qui seront étudiés par la conférence, M. Molotov n'a parlé qu'en généralités. Il a déclaré, au cours de son allocution qui a duré 16 minutes, qu'il sympathise avec les satellites de l'Allemagne, mais qu'ils ne doivent pas "s'en aller impunis".

Il a dit qu'on leur demandait de ne payer qu'une partie des dommages qu'ils ont infligés, et que l'Union soviétique était opposée à toute intervention extérieure qui ralentirait leur reconversion économique.

Il a ajouté que "nous ne pouvons pas passer outre le fait qu'actuellement, les décisions du conseil des quatre ministres doivent faire face à toutes sortes d'éléments réactionnaires qui sont remplis d'absurdes préjugés antisoviétiques, et qui basent leurs calculs sur l'échec de la coopération au sein des grandes puissances".

On demande des prières pour le retour de la paix dans un monde inquiet

Cité Vaticane. — S. S. le pape Pie XII a déclaré au président de l'Italie, Enrico de Nicola, au cours de la première visite officielle que ce dernier faisait au Vatican, que l'Italie occupait une position dangereuse et responsable dans la situation actuelle.

"La nation italienne occupe aujourd'hui, plus que jamais, une position qui, entre l'est et l'ouest, comporte des responsabilités et des dangers qui sont apparents à tous, position dans laquelle des conceptions politiques entrant en conflit se confrontent réciproquement", a dit le pape.

Le pontife a accordé une audience privée de 45 minutes à de Nicola et au premier ministre Alcide de Gasperi, après les avoir reçus dans la Salle du Petit Trône.

Le pape a demandé aux Italiens de prier Dieu à ce moment où nait une nouvelle ère dans l'histoire européenne et mondiale. "Le peuple italien, dit-il, compte sur ses hommes d'Etat pour l'aider à passer du sombre présent à l'avenir plus tranquille et plus clair. En de tels moments, incombe à l'Eglise la tâche d'apporter son réconfort religieux et moral au peuple".

Londres. — Les chefs des Eglises britanniques ont demandé "à tous ceux qui placent leur confiance dans la volonté et la grâce de Dieu" de prier pour le succès de la conférence de paix à Paris.

La demande, publiée dans une lettre écrite au "Times", est signée par Son Eminence le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, par le Très Révérend Geoffrey Fisher, archevêque de Canterbury, le Très Révérend John McKenzie, président de l'Assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse, et le Très Révérend Frank Ballard, président du Conseil fédéral de l'Eglise libre.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 15 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 31 JUILLET 1946

Notre magistrature

On a dit, récemment, beaucoup de bien de notre magistrature à la Chambre des Communes. Au cours de la discussion du projet de loi qui vise à augmenter les traitements actuels des juges des cours fédérales et provinciales — traitements qui avaient été fixés en 1920 — on a fait remarquer avec raison que nulle part au monde les juges ne jouissent d'une meilleure réputation.

On admettra sans peine qu'elle est bien méritée.

La compétence et l'intégrité de nos magistrats leur ont valu la confiance du peuple, d'un bout à l'autre du pays. Certains procès retentissants qui se sont déroulés en Europe depuis la fin de la guerre, nous ont fait apprécier davantage leur esprit de droiture et d'indépendance.

* * *

Il s'est pourtant trouvé des députés pour lancer à l'adresse de notre magistrature des insinuations mauvaises. Certains membres de la C.C.F. se sont particulièrement distingués en ce genre d'attaque. A leurs yeux, nos juges ne seraient que d'anciens partisans politiques qui doivent souvent leur nomination à une défaite électorale. Grossie et répandue par la propagande, l'insinuation pourrait causer à notre magistrature un tort considérable. Heureusement que les faits en contrarient l'action malfaisante.

L'un des rares députés conservateurs du Québec, M. Hackett, en a appelé de l'accusation, à peine voilée, de favoritisme politique à une longue expérience personnelle.

"J'ai passé toute ma vie dans les tribunaux, a-t-il dit, et dans les tribunaux d'une province où mon parti n'a remporté aucun succès depuis un très grand nombre d'années. J'ai lieu de croire que 99 p. 100 des juges devant qui j'ai plaidé depuis quarante ans, ont été nommés par des adversaires politiques. Or, pas une seule fois — et j'ai plaidé devant toutes les cours de la province — je n'ai eu l'impression d'être la victime de préjugés politiques."

* * *

Le but du projet de loi n'est pas précisément ou uniquement, semble-t-il, de donner aux juges de quoi répondre à l'augmentation générale du coût de la vie qui les affecte, eux et leur famille, aussi bien que tout le monde. C'est d'aider la magistrature à se recruter le mieux possible parmi les plus hautes compétences juridiques du pays.

Voici un avocat devenu célèbre. On a recours à lui dans des causes difficiles qui exigent une connaissance peu commune des lois et les talents d'un habile plaideur. Sa réputation lui a coûté, outre sa formation universitaire et ses années d'apprentissage dans une étude légale, une longue pratique du barreau et des études particulières poursuivies à travers les occupations quotidiennes de sa profession. Sa compétence, fruit de ses talents et de ses labeurs, et les responsabilités qu'il assume lui valent des honoraires qui lui permettent, à lui et aux siens, de s'établir dans l'aisance. Quel homme de sens trouverait à redire?

On lui offre un poste de juge, avec un traitement inférieur à ses honoraires d'avocat éminent. S'il accepte, il devra du coup réduire considérablement son train de vie. S'il refuse, ce sont nos cours de justice qui se trouvent privées d'une haute compétence.

C'est un fait que bon nombre de grands avocats ont refusé la position de juge qui leur était offerte.

Ils n'exigeaient pas un salaire équivalent à leurs revenus annuels. Ils voulaient seulement accorder à leur famille la même aisance, du moins ne pas l'en priver d'une façon trop notable, sans prendre chaque mois sur leurs économies.

"Plusieurs, a déclaré le ministre de la Justice, ont refusé la judicature en disant: "Nous ne réclamons pas un revenu égal à celui que nous touchons, mais suffisant pour nous maintenir dans le même état. Nous ne sommes pas disposés à changer notre mode de vie, à quitter les maisons coûteuses où nous habitons depuis longtemps avec les nôtres pour nous installer dans des logements plus modestes."

La plupart des gens: industriels, commerçants, cultivateurs, ouvriers, s'ils étaient placés dans des conditions semblables, ne donneraient pas une autre réponse. Comme on l'a fait remarquer aux Communes, il faut compter avec la nature humaine. Le dévouement, sans espoir de retour, est plutôt rare. Il devient plus difficile quand il affecte, outre celui qui y consent, des êtres chers, une femme et des enfants, à la vie desquels il est nécessaire de pourvoir.

* * *

Le député de Vancouver-Est a affirmé que l'augmentation des traitements accordés aux juges aggravera la distinction des classes au Canada.

Cette crainte, qui part peut-être d'un bon naturel, nous fait souvenir que le communisme devait supprimer radicalement une telle distinction. Il prêche encore la même doctrine; il s'en sert comme d'une arme de combat auprès de la classe ouvrière. Pourtant, la distinction existe encore en Russie, le paradis du communisme. Nulle part ailleurs, elle est aussi brutale. S'il y a aujourd'hui dans le monde un petit groupe de maîtres dominant une multitude d'esclaves, c'est là qu'il faut le chercher.

Quoiqu'on fasse, il y aura toujours des classes sociales distinctes. La sagesse, ce n'est pas d'essayer de les supprimer — on n'empêchera jamais la diversité des talents et des professions — mais de les faire servir, chacune dans son ordre et dans une compréhension mutuelle, pour le bien général de tous.

Personne, je crois, ne reprochera à son pays de posséder des juges intègres, libres de toute influence étrangère, soucieux avant tout de rendre justice. Ils auront toujours plus de crédit, même auprès du petit peuple, que les tribunaux dits populaires dont certains pays d'Europe nous ont donné la triste comédie.

* * *

Sur le même chapitre, un autre député de la C.C.F. a demandé pourquoi on ne recrutait les juges que parmi les avocats. Pour appuyer sa question, il a ajouté que Salomon était un juge illustre, mais que "rien nous indique qu'il ait fait autorité en matière de droit canadien. En outre. . . je signale que Daniel était un juge extrêmement compétent, mais, à ma connaissance, il n'était pas avocat de profession".

Si les députés cicifistes commencent à pratiquer l'humour, nous pouvons espérer bientôt leur guérison. En attendant qu'ils fassent quelques progrès en ce domaine, il convient de leur répondre comme l'a fait à la Chambre M. Hackett.

"Lorsque nous sommes malades, a-t-il dit, nous nous adressons à notre médecin de famille; mais si nous sommes atteints d'un mal inconnu ou particulièrement malin, nous allons consulter un spécialiste, un médecin qui, grâce à ses études et à ses talents naturels, s'est élevé au-dessus de la moyenne dans sa profession aussi bien que d'une façon générale. Nous nous adressons à lui parce que nous voulons vivre, que nous voyons en lui notre meilleur espoir de conserver la vie, de retrouver force et santé. Le même principe vaut dans un autre domaine."

Celui de la justice.

Les socialistes eux-mêmes les moins futés n'ont pas recours à un forgeron pour faire réparer leur montre. Ils ne demandent pas à un briqueteur de préparer le gâteau de noces.

* * *

Nous mettons fin à ces quelques notes sur un sujet d'une très grande importance et qui nous intéresse tous. Nous ne pouvons concevoir notre système démocratique sans des tribunaux qui se recommandent par leur compétence, leur intégrité et leur indépendance. Aussi, tout ce qui peut affermir ces hautes qualités, doit-il être regardé avec bienveillance et encouragé.

D'une façon générale, nos juges ont bien mérité le respect et la confiance que la population continue de leur accorder.

Ne permettons pas à certains machinateurs de troubles de les salir.

S. P.

En lisant les journaux

Impôt réparti sur trois ans

LA TERRE DE CHEZ-NOUS. — Le discours du budget de M. Ilsley contient bien des choses désagréables pour le contribuable dont le fardeau restera, à toutes fins, aussi lourd qu'il l'était, du moins pour ce qui reste de l'année 1946. Il renferme par contre une petite clause qui affectera probablement assez peu les coffres de l'administration (on sait du reste avec quelle sollicitude le grand argentier veille sur les "intérêts du Trésor"), mais qui rendra sûrement un grand service aux cultivateurs et aux pêcheurs. Il s'agit de la répartition de l'impôt sur une période de trois ans au lieu de la perception annuelle. Cette mtéhode de prélèvement de l'impôt chez les cultivateurs, la Fédération canadienne d'Agriculture l'avait maintes fois réclamée à la demande de l'Union Catholique des Cultivateurs. L'hiver dernier, au cours de l'entrevue de la Fédération avec le cabinet fédéral, on était revenu à la charge. Le ministre des Finances avait promis de prendre la chose en spéciale considération. Il vient de reconnaître le bien-fondé de cette réforme raisonnable et beaucoup plus juste que la méthode actuelle de perception de l'impôt. On aurait peut-être préféré que la période soit prolongée jusqu'à cinq ans, mais il reste que c'est un bon point de gagné. Il ne sera d'ailleurs pas interdit de revenir à la charge si la mesure projetée ne donne pas satisfaction. Pour le moment, il faut se réjouir du résultat obtenu grâce à l'intervention des cultivateurs par l'entremise de leur association professionnelle.

D. BERUBE

Salaires des ouvriers agricoles

LE DROIT. — Les salaires payés sur les fermes continuent de monter dans tout le Canada. La moyenne était en mai dernier de $3.25 par jour ou de $71.36 par mois, pension comprise, d'après la statistique officielle. En 1944, la moyenne des salaires sur les fermes s'établissait à $2.73 par jour ou $61.88 par mois, pension incluse. Mais, sans pension, la moyenne des salaires payés sur les fermes était en mai dernier de $4.15 par jour ou de $96.27 par mois. Pour mieux faire comprendre la situation particulière dans chaque province, voici la moyenne des salaires qu'on y payait sur les fermes en mai dernier, pension comprise: Colombie canadienne, $79.60; Alberta, $76.16; Saskatchewan, $77.24; Manitoba, $68.75; Ontario, $64.80; Québec, $68.94; Nouveau-Brunswick, $76.98; Nouvelle-Ecosse, $70.39; Ile du Prince-Edouard, $55.76.

Une vraie collaboration de tous en vue du bien commun ne s'établira que lorsque tous auront l'intime conviction d'être les membres d'une même famille, les enfants d'un même Père céleste et de former dans le Christ un même corps. Pie XI.

Une réponse au problème actuel de l'immoralité

Deuxième partie de la lettre pastorale collective des archevêques et évêques de la province de Québec:

28. Nos très chers frères, le tableau que Nous venons de mettre sous vos yeux paraîtra à quelques-uns exagéré de traits et de couleurs. Auront-ils vraiment raison? Il importe en vérité de faire la juste part des choses: la très grande majorité de notre peuple est saine et morale. On ne pourra nier cependant que, vu les facilités modernes de dissémination du mal, le danger d'une immoralité plus répandue, et surtout la plaie de l'immodestie existent partout et au fond des campagnes et au coeur des villes, bien qu'à des degrés divers, selon les lieux et selon les personnes. Que ce danger prenne ici tel aspect, là tel autre, le mal toutefois se répand, et il est urgent de faire appel à la conscience chrétienne pour l'enrayer sans délai.

L'enseignement divin

29. Fermons l'oreille aux prétextes; n'écoutons pas les discours audacieux qui endorment les mondains. Ouvrons plutôt nos esprits et nos coeurs de croyants aux enseignements divins. La façon dont Dieu juge l'immoralité et l'immodestie sera la nôtre.

30. Or l'enseignement divin se résume en quatre lignes que nous répétons chaque jour depuis notre enfance:

"Impudique point ne seras
de corps ni de consentement".
"L'oeuvre de chair ne désireras
qu'en mariage seulement".

31. Le vie de l'impureté est donc défendu par deux commandements de Dieu, le sixième qui défend les actes impurs de toute sorte et tout ce qui y conduit; le neuvième qui défend les désirs et les pensées contre la pureté et tout ce qui peut les causer ou les occasionner.

32. En défendant l'impureté et l'immoralité, le bon Dieu ne se propose pas autre chose que de nous aider à respecter les lois de la nature et l'ordre établi par lui; il veut nous aider à conserver notre dignité de chrétien et nous inviter à la pratique d'une vertu toute belle, la vertu de pureté. Prenons garde de voir dans les défenses divines seulement un aspect négatif. Ces défensees sont en même temps des enseignements. Elles visent avant tout le progrès naturel et surnaturel de l'homme. Regardons d'abord cet aspect positif.

L'âme et le corps

33. En premier lieu, le chrétien juge que l'impureté et l'immoralité sont détestées de Dieu, parce qu'elles s'opposent à ses desseins de Créateur. Il a créé l'homme composé d'un corps et d'une âme. L'âme, spirituelle et immortelle, est supérieure au corps qui est, lui, matériel comme la poussière de la terre à laquelle finalement il devra retourner. C'est donc l'âme qui, dans les desseins de Dieu doit gouverner le corps dans toutes ses opérations humaines, puisqu'il appartient au supérieur de commander à l'inférieur. C'est l'âme ou la raison qui doit régler et modérer l'usage des puissances d'agir de l'homme, l'usage aussi du plaisir que Dieu a attaché à certaines actions, afin de faciliter à l'homme l'accomplissement de son devoir.

Dignité de l'homme, être libre et raisonnable

34. Si l'homme recherche le plaisir de la chair uniquement pour le plaisir, s'il détourne de leur fin des opérations destinées à conserver l'espèce humaine, il détruit l'ordre établi par Dieu, il va contre la volonté du Créateur qui a fait l'homme et la femme pour se compléter l'un l'autre, dans une union permanente et stable, et qui leur a donné l'ordre formel: "Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-là. . ." Quand l'homme viole les ordres divins, ce n'est plus sa raison qui le conduit, c'est son corps qui devient maître: il entraîne l'âme vers les bas-fonds et la pousse à se vautrer avec lui au niveau de l'animal, quand ce n'est pas encore plus bas. L'homme n'est plus maître de lui-même; il s'est fait l'esclave de ses sens et de sa chair. En conséquence, Dieu défend l'impureté pour conserver à l'homme sa dignité d'être libre et raisonable.

Dignité de l'homme, fils de Dieu

35. Le chrétien juge surtout que l'immoralité s'oppose à ses titres de chrétien et de fils de Dieu. Nous avons été élevés à l'ordre surnaturel, rendus participants de la nature même de Dieu. Dieu est notre Père. Comment un fils peut-il mépriser les lois de son père? Comment l'homme peut-il oublier qu'il est le temple du Saint-Esprit? "Le corps n'est pas pour l'impudicité, écrit saint Paul aux Corinthiens; il est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps... Ne savez-vous pas que vos corps sont les members du Christ? Prendrai-je donc les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée? Loin de là! Ne savez-vous pas que celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec lui. Fuyez l'impudicité. . . Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes. Car vous avez été rachetés à prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps".



36. Rachetés par le sang d'un Dieu, temple du Saint-Esprit, membre du Christ, possédant la vie de la grâce, l'homme jouit d'une dignité incomparable: celle de chrtéien. Renoncera-t-il à cette dignité? Abandonnera-t-il la compagnie du Christ et de la Trinité Sainte pour se livrer à Satan et à la chair corruptible? Et pourtant, c'est bien là la conséquence de l'impureté grave. Voilà pourquoi Dieu défend aux hommes de s'y livrer ou de s'y exposer, si légèrement que ce soit.

Salut ou perte de l'âme

37. Le salut de l'âme est à ce prix. "Car, sachez-le bien, écrit encore l'Apôtre des nations, aucun impudique, aucun impur. . . n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu". Et de nouveau en écrivant aux Corinthiens: "Ne vous y trompez point: ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les efféminés, ni les infâmes. . . ne posséderont le royaume de Dieu. Voilà pourtant ce que vous étiez, continue-t-il, du moins quelques-uns d'entre vous; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du eSigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu." Celui qui mé-

(suite à la page 3)

Conseils d'hygiène

Le sommeil comme tonique

Les autorités de l'hygiène maternelle et infantile du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social rappellent aux parents l'importance d'un sommeil satisfaisant pour les enfants. Les petits enfants ont besoin d'un sommeil prolongé et ininterrompu pour le bien du cerveau et du sytème nerveux et pour restaurer la grande somme d'énergie dépensée pendant les heures de veille. Les enfants qui commencent à fréquenter l'école ont besoin de beaucoup de sommeil de même que les enfants nerveux, maigres et d'un poids inférieur à la normale. On recommande aux parents d'éviter toute excitation superflue et d'établir de bonnes habitudes à la maison.

* * *

L'air frais pour la santé

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa, fait connaître les avantages de l'exercice en plein air. Celui-ci accélère la circulation du sang, remplit les poumons, et ouvre l'appétit. Le ministère conseille aux parents de sortir leurs enfants chaque fois que c'est possible, pour aider à affermir leur santé. Et puis, tous ceux qui le peuvent devraient marcher plutôt que voyager en tramway ou en autobus pour se rendre à l'école ou au travail. La foule dans les tramways, les autobus et les trains est porteuse de germes.

* * *

Faites disparaître les ordures ménagères

La malpropreté des rues engendre des germes, particulièrement pendant l'été. Des restants d'aliments et des pelures autour des maisons, des cours et des rues, attirent les mouches et celles-ci, à leur tour, se déposent sur la nourriture ou les mains, répandant la maladie. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social avertit les gens de tenir les environs de leur maison propres et sanitaires. Le ministère réprouve également les façons négligentes de disposer du papier à sandwichs et autres déchets. Ceux-ci attirent les rats, qui sont reconnus pour répandre les maladies.

Le Saint Evangile

Le 9e dimanche après la Pentecôte

EVANGILE

(S. Luc, chap. XIX, v. 41 à 47.)

En ce temps-là, Jésus étant arrivé près de Jérusalem, et apercevant cette ville, pleura sur elle et dit: Ah! si du moins, en ce jour qui t'est donné, tu savais ce qui peut te procurer la paix! mais tout cela est maintenant caché à tes yeux. Aussi viendra-t-il des jours malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts, te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont dans ton enceinte, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pa su connaître le temps où Dieu t'a visitée. Etant ensuite entré dans le Temple, il se mit à chasser les vendeurs et les acheteurs, en leur disant: Il est écrit: Ma maison est la maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. Et il enseignait tous les jours dans le Temple.

REFLEXIONS

Ame pécheresse, c'est aussi sur vous que Jésus verse des larmes. Car, hélas! à quels terribles châtiments n'êtes-vous pas réservée, si vous persévérez dans le mal! Serrée de tous côtés par vos mauvaises habitudes, vous forcerez Dieu à se retirer; et alors vous deviendrez la proie du démon. Le poids de vos péchés vous accablera; la raison, la foi, la conscience, toutes vos nobles facultés seront comme détruites et abattues; plus de force, plus d'appui: vous tomberez de vous-même dans l'abime du malheur éternel. Dieu pourtant voudrait vous procurer la paix et le bonheur: mais vous êtes aveuglée; un affreux assoupissement vous engourdit. Ah! la vue de votre état tire des pleurs des yeux de Jésus; et vous ne pleurez pas vous-même! Pleurez donc, âme infortunée, pleurez, aujourd'hui que la grâce de Dieu vous est offerte. Ne rejetez pas sa visite; ne soyez pas insensible à votre perte. Pleurez, et vous aurez la vie. Ne perdez pas un moment: vous ne savez pas si ce jour de grâce n'est pas le dernier qui vous sera donné.





"Bateaux de jeunes mariées"

L'arrivée des "filles du roi" en Nouvelle-France

Article publié par la "Saturday Night" de Toronto sous la signature de Mary Sutherland.

L'arrivée, à intervalles rapprochées, des "bateaux de jeunes mariées" dans les ports canadiens touche une corde romantique de tous les coeurs canadiens. Ces épouses doivent avoir un grand esprit de romance et d'aventure et beaucoup de courage. Quitter, à jamais peut-être, son foyer, sa famille, ses amis, n'est pas chose facile à entreprendre, même s'il y a un gentil petit mari canadien qui attend de ce côté-ci de l'océan.

Ce n'est pas la première fois en l'an de grâce 1946 qu'il se rencontre des "bateaux de jeunes mariées" — vraiment, le mot est une trouvaille bien romanesque! Il y a près de trois cents ans, le premier "bateau de jeunes épousées" vint sur les rivages canadiens. Et s'il faut de l'esprit d'aventures et de courage aujourd'hui de la part des épouses qui viennent d'outre-mer, que penser de celui qu'il fallait avoir en 1665?

Figurez-vous la Nouvelle-France à cette époque. Il y avait 3,300 Français dans toute la Nouvelle-France. Les sauvages hostiles se tenaient partout aux aguets. Le besoin de protection contre cet ennemi affectait toute la vie des colons, les groupant le long du rivage du fleuve qui servait de voie de communication et de défense. Les rochers de la rive et la forêt vierge les cachaient de leurs amis comme de leurs ennemis.

Les occupations étaient primitives et se répartissaient entre le commerce des fourrures, le métier de la guerre et la culture du sol. Les maisons étaient rudimentaires, faites d'arbres équarris, de pierres brutes et de mortier. Un foyer fumeux était l'unique système de chauffage. Dans la cour, à proximité de la maison, se trouvait un four de pierre dans lequel on cuisait le pain.

Les "bateaux de jeunes épousées" étaient des navires à voiles. La traversée prenait des mois. Par l'imagination, il est facile de concevoir le genre de nourriture et les commodités qu'on y pouvait avoir.

Le peuple français avait peu de goût pour la colonisation et le défrichement, si ce n'est qu'en de rares occasions. Mais Louis XIV voulait faire quelque chose pour la Nouvelle-France. En qualité de directeur général et de surintendant de la colonisation et désireux de bâtir la Nouvelle-France, il nomma Jean Talon intendant. Ce choix était des plus heureux. Talon s'aperçut aussitôt que la Nouvelle-France avait besoin de nouveaux colons. Il comprit qu'il fallait exploiter les ressources du pays pour que le peuple y devienne riche et prospère, et que la Nouvelle-France soit une grande colonie.

Des 3,300 Français qui vivaient alors dans la Nouvelle-France, un faible pourcentage seulement était de sexe féminin. Le grand nombre des hommes, l'absence de vie familiale et de familles donnaient à Talon matière à réfléchir, et Talon était très habile.

Un jour, une lettre étonnante parvint à Colbert, le ministre de Louis XIV. C'était une lettre du Canada signée par Jean Talon. Il y réclamait un contingent de jeunes filles qui deviendraient les épouses des jeunes célibataires de la Nouvelle-France. Louis XIV s'intéressa personnellement au projet et lui donna son patronage. Il promit sa protection aux jeunes femmes qu'on recruterait jusqu'à ce qu'elles fussent mariées et eussent leurs propres foyers. C'est pour cela qu'on les a appelées "les filles du roi". Les cent premières jeunes filles à accepter cette proposition venaient de Bretagne et de Normandie où se recrutaient la plupart des colons de la Nouvelle-France. En 1665, ces jeunes filles, dont quelques-unes avaient à peine quinze ans, partirent pour le Canada.

Elles étaient le mieux préparées possible par Colbert pour le genre de vie qu'il leur faudrait mener dans le nouveau monde. On les avertissait qu'elles ne seraient pas courtisées longtemps et qu'il leur faudrait bientôt prendre mari.

Il n'y avait pas de cinéastes, pas de journalistes, pas d'annonceurs de radio à leur arrivée à Québec, mais nous pouvons imaginer la scène. On nous dit qu'elles étaient reçues par le gouverneur et les notables de la colonie. Par la Côte de la Montagne, on les conduisit chez les Ursulines qui s'en occuperaient jusqu'à leur mariage.

Pendant les jours suivants, il devait se passer des scènes charmantes. Les jeunes gens, endimanchés, un peu timides, de la côte et des fermes, venaient saluer les jeunes filles, se demandant si l'une ou l'autre d'entre elles leur accorderait ses faveurs. On choisissait scrupuleusement les jeunes gens et seuls ceux qui pouvaient prouver qu'ils étaient prêts à se marier étaient admis au parloir du couvent et pouvaient s'entretenir avec la jeune fille qui acceptait de les rencontrer.

Nous pouvons imaginer sans doute combien ces fréquentations manquaient d'esprit romanesque. Le choix de l'épouse et de l'époux fait, le mariage avait aussitôt lieu. Le gouverneur remettait à chaque couple de nouveaux mariés un boeuf, une vache, un couple de porcs, un coq et une poule, deux barils de viande salée et douze couronnes en argent.

En 1665, il entra au pays une centaine de filles. L'année suivante, deux cents vinrent. En 1673, les "bateaux de nouvelles épousées" en avaient amené un millier environ. Les jeunes filles étaient choisies avec beaucoup de soin. On n'acceptait que les jeunes filles de bonne santé, aptes à faire le dur travail qu'exigeait un monde nouveau. Leur santé même devait être excellente. Un historien rapporte que les jeunes gens préféraient les jeunes filles de forte constitution pour deux raisons, d'abord parce qu'elles pouvaient mieux endurer le climat extrêmement froid du pays et ensuite parce qu'elles étaient moins nerveuses et moins enclines à courir la prétentaine que leurs soeurs plus sveltes.

L'abbé Ferland ne dit-il pas que, pendant cette période et jusqu'à la fin du siècle, dans une population formée de soldats, de marins, de voyageurs et de nouveaux colons, on n'a enregistré que deux naissances illégitimes.

Les "bateaux des jeunes épousées" de Talon ont connu un grand succès. Plusieurs vieilles familles canadiennes-françaises remontent à ces filles qui quittèrent courageusement la France pour le nouveau monde. On ne pourra jamais mesurer leur contribution au développement du Canada, car, par leurs descendants, elle se continuera de génération en génération.

Il y a eu d'autres tentatives de même genre pour attirer des jeunes filles dans un nouveau monde où les jeunes gens formaient la très grande majorité de la population, mais aucune ne fut jamais aussi bien organisée que celle qui amena en Nouvelle-France les "filles du roi".

LAC FROID

Nous avons célébré la bonne sainte Anne. Tous ont écouté avec grand esprit de foi le sermon, bilingue, de notre dévoué pasteur. Puissent-ils aimer davantage et imiter cette grande patronne! Puissent nos femmes chrétiennes surtout retracer ses vertus d'épouse et de mère idéale! Nul doute alors qu'elles seront dignes de nos aïeules et feront honneur à notre race française et catholique.

Les Dames de Sainte-Anne avaient choisi cette fête pour leur réunion mensuelle. Madame Philippe Poirier fut reçue dans cette belle congrégation. Pourquoi était-elle seule? Ne serait-ce pas très important pour quiconque aurait à coeur de mieux connaître ses devoirs et de mieux correspondre à la grâce du bon Dieu, que d'être du nombre de cette élite? Et en même temps, quel moyen pratique d'exercer le véritable apostolat chrétien, tant recommandé par notre Saint Père le Pape, nos évêques et nos prêtres?

S'il y a progrès à faire en ce sens, nous devons tout de même signaler la joie de toute la paroisse, quand elle vit un de nos récents convertis, M. Clenton Wheeler, faire sa première communion. A la tribune, quelques artistes ont chanté Jésus-Hostie et notre Immaculée Mère. Il y avait certainement beaucoup de piété dans l'assistance. Aussi, notre dévoué curé n'a pas manqué d'exhorter ses chers paroissiens à l'Action catholique. Combien de nos gens seraient ramenés et pourraient recevoir le Pain de la vie éternelle, si tous les confirmés réalisaient leur vocation d'apôtres.

* * *

L'un des nôtres, de nos braves soldats retournés du front, M. Hector Miron, vient d'unir sa destinée, dans les liens du mariage, avec Mlle Irma Bliss, de Glendon. Puisse le ciel donner à ces nouveaux époux toutes les grâces désirées, afin qu'ils comblent les voeux de bonheur de leur nombreux amis catholiques en particulier.

* * *

Enfin, parlons des nombreux visiteurs qui sont toujours les bienvenus parmi nous.

Parmi les plus distingués, nous avons eu la joie de recevoir MM. les curés Marchand et Connoir des paroisses voisines, ainsi que le Rév. Père Gobeil, o.m.i., bien connu de tous.

Il y a aussi une petite religieuse des Etats-Unis, en promenade chez sa grand'mère Lefebvre et tous ses oncles et tantes. C'est la fille de M. et Mme Joseph Lirette, de Bonnyville. Son passage parmi nous fait la joie de ses amis; et nul doute qu'il fera aussi l'édification de tous

Quant aux autres visiteurs laïcs, assez nombreux, je ne nommerai personne de crainte d'en oublier à regret. Les nôtres sont heureux de recevoir des parents et des amis. Et il serait à souhaiter que de bonnes familles canadiennes viennent nous voir et s'établissent dans notre paroisse. Il y a des terres autour de Grand Centre, et que sais-je? peut-être aussi de bons postes à prendre au village où le chemin de fer doit passer un de ces jours.

Théophane

VILLENEUVE

Mardi le 30 juillet M. et Mme Alfred Martel recevaient en l'honneur de Mme Moïse Lafond, de Los Angeles, Cal. Etaient présents: Mme Lafond; M. et Mme Albert Lafond et leur fillette, de la Californie; M. et Mme F. Comeau, de Morinville; M. et Mme A. Labelle, de Saint-Albert; Mme A. Caron et Mme L. Houle, de Saint-Albert; M. et Mme Moïse Comeau, de Rivière-qui-Barre; M. et Mme Jean Martel et leurs enfants; M. et Mme Albert Martel, de Villeneuve.

M. et Mme Alfred Martel avec leurs enfants Albert et Jeannette conduisirent Mme Lafond à Beaumont visiter leurs tantes, Mmes Lavanture et Rivard, ainsi que leur cousins, M. et Mme Albert Rivard. Ils revinrent enchantés de leur voyage.

* * *

Sont de retour de vacances de huit jours: M. et Mme Walter Hébert et leur fils Roger. Ils ont visité leurs parents dans le district de la Rivière-la-Paix.

Mlle Yvonne Saligo est de retour d'une vacance assez longue passée chez son oncle M. Omer Saligo, Radway, Alta.

Mlle Theresa Saligo a été en visite chez son oncle M. Arthur Saligo, de Villeneuve.

Plusieurs autres de la paroisse prennent de courtes vacances, des fins de semaines, etc., et tous semblent heureux.

* * *

M. Paul Bérubé, qui suit un traitement à l'hôpital général, semble prendre du mieux.

La petite Anita Ouimet est sous traitement à l'hôpital pour quelque temps.

LOS-ANGELES

La punaise de la "trotte" a certainement piqué nos Canadiens de Los Angeles cet été. Nous les trouvons dispersés par tout le continent, surtout au Canada. Oui, mesdames et messieurs, nos Canadiens continuent à aimer le Canada. Je viens de me procurer un grand calendrier dont chaque page est une photogravure du pays canadien. Soyez certains que ce calendrier tient une place d'honneur dans mon coin.

* * *

M. Frank Robin est à se promener en Alberta. Sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Antoine Guy, sont dans leur résidence neuve au pied des montagnes, à Montrose.

* * *

M. Jean Bernier, quoique un peu âgé, continue à se donner du mouvement avec une vigueur assez surprenante. Le voici à visiter des parents et sa place d'origine dans l'est des Etats-Unis et l'est canadien.

* * *

Mme Romulus Gadoury continue à aimer sa promenade, quoiqu'elle soit occupée à soigner sa soeur malade, Mme Bertha Chevigny. Mme Chevigny va bien, même se remet vite. Sa tête se débrouille, elle ne se rappelle pas encore ce qui lui est arrivé. Elle continue à se réveiller seulement à l'hôpital; avant cela, tout reste obscur encore. Elle est très faible. Elle s'assit au bord du lit, pieds pendant aussi souvent que possible, mais elle est vite étourdie. Couchée, tout est bien, aucun bobo. Le médecin s'est retiré. Rien de cassé chez elle. On comprend que Mme Chevigny a de bonnes assurances pour sa personne et son char. Son auto, s'il est réparé, demandera $400. Tout le temps qu'elle fut inconsciente à l'hôpital, Mme Chevigny demandait Eva. C'est certain que sa chère Eva n'était autre que sa cousine et camarade de travail, Mme Alfred Gaumont, en ce moment en promenade à Edmonton et Lamoureux, avec sa soeur et son beau-frère. M. et Mme J.-B. Godbout. Mme Chevigny eut plusieurs gardes-malades, surtout les premiers jours. Même une consultation de spécialistes pour décider si, oui ou non, il y aurait operation dans la tête. On n'opéra pas. La principale de ses gardes-malades fut une canadienne-écossaise, Mlle Edith MacIntyre, graduée de l'Université de Strathcona, vers 1922. Elle continue à visiter des parents chaque année à Fort Saskatchewan. Mme Chevigny fut blessée le 1er juillet; sa soeur arriva le 4 juillet. De l'accident, nous avons encore que le rapport d'une dame qui suivait dans son char celui de Mme Chevigny. Mme Chevigny n'allait pas très vite, à 30 milles seulement, lorsque, tout à coup, la dame vit le char Chevigny tourner carrément, et aller s'aplatir contre un bas mur de ciment, entourant un grand réservoir d'eau qu'on appelle le Silver Lake. Madame arrêta aussitôt et trouva Mme Chevigny sans connaissance. Elle appela la police. Seule une marque au front restera peut-être de l'aventure. Les premiers visiteurs ne reconnurent pas Mme Chevigny, les yeux pochés, le visage noirci. Le médecin dit que l'intérieur de sa tête était noirci aussi. Il reste un petit caillot de sang au haut du cou à l'arrière qui guérit vite. Le soir de l'accident, le médecin aurait donné son malade pour deux sous. Il reste émerveillé de sa prompte guérison. Sa dame est canadienne-française, et ces Canadiens français ne se tuent pas, avoue-t-il. Chez elle, Mme Chevigny reçoit visiteurs, fleurs, cadeaux. J'y suis souvent. J'y suis intéressé. Avoir perdu ma chère cousine m'aurait bien embêté. Comme on l'a vu durant la longue maladie et à la mort de son père, M. Edouard Chevigny, et toujours, le plus gros "morceau" de Mme Chevigny, c'est son coeur.

R. Thibaudeau

Une réponse au problème . . .

(suite de la page 2)

prise sa valeur de racheté pour idolâtrer sa chair, celui-là ne peut avoir de part avec le Fils de Dieu dans l'héritage de notre Père qui est aux cieux. Que d'âmes se perdent, hélas! par l'impureté! Quelle arme puissante entre les mains du démon que la corruption des âmes par le péché impur! Saint Alphonse, sur la fin de sa vie, déclarait que plus d'âmes étaient perdues par les péchés d'impureté que par tous les autres réunis ensemble.

Conséquences sociales

38. Le chrétien juge aussi l'immoralité par ses conséquences désastreuses sur la famille et la société. Le désordre introduit chez l'homme par l'impureté a ses répercussions, en effet, sur la famille et la société. Esclaves de leur chair, égoïstes, voulant tout ramener à eux, l'immoral et l'impudique n'ont plus la force de rendre vivante la cellule première de la société qu'est la famille. Le contrôle immoral des naissances, l'infidélité conjugale, le divorce, les séparations, voilà des maux qui font de la famille une cellule morte, parce qu'on a essayé de la changer en lieu de plaisir.

39. En minant la famille, l'immoralité détruit, par le fait même, les bases de la société civile. Notre Saint Père le Pape ne cesse de le répéter: "Il n'y a rien de plus puissant, dit-il aux évêques des Etats-Unis, pour détruire les familles et briser la force des Etats que la corruption des moeurs". . . "Comment, en effet, pourraient bien trouver une garantie de stabilité le bien public et la gloire de la civilisation, lorsque les droits sont renversés et que les vertus sont méprisées et ridiculisées. Mais, de même que Dieu est la source du droit, il est aussi l'inspirateur et la récompense de la vertu: personne ne l'égale parmi les législateurs. Telle est, au témoignage de tous les hommes de bon sens, la racine amère et prolifique des maux: la méconnaissance de la divine Majesté, l'oubli des lois morales d'origine céleste ou une détestable inconstance qui fait balancer entre le licite et l'illicite, entre la justice et l'iniquité. De là découlent l'égoïsme aveugle et effréné, la soif des plaisirs, l'alcoolisme, l'immodestie, la criminalité, qui n'est pas rare, même chez les mineurs, la soif du pouvoir, l'incurie à l'égard des pauvres, les désirs d'iniques richesses, la désertion des campagnes, le manque de préparation au mariage, les divorces, la désagrégation des familles, le refroidissement du mutuel amour entre parents et enfants, la limitation des naissances, l'affaiblissement de la race, le fléchissement du respect dû à l'autorité, le servilisme, la rébellion, l'abandon des devoirs envers la patrie et l'humanité". Cette imposante énumération, faite par le Pape lui-même, suffit à prouver le mal que cause aux pays la corruption des moeurs.

Beauté de la pureté

40. Le chrétien juge enfin que la pureté est une vertu toute belle. L'équilibre qu'elle établit entre les sens et la raison, la maîtrise qu'elle assure sur le corps, la partie la moins noble de notre être, lui font à bon droit décerner le titre spécial de "belle vertu".

41. Elle est belle aussi, parce qu'elle est particulièrement estimée du divin Maître. "Bienheureux les coeurs purs, car ils verront Dieu", voilà son enseignement. Notre-Seigneur s'est plu à s'entourer de pureté: il a voulu que sa Mère fut l'Immaculée; il aima d'un amour de prédilection l'apôtre saint Jean. Bien plus, Dieu n'a jamais permis que son divin Fils puisse être, durant sa vie mortelle, accusé d'impureté; on l'a traité d'imposteur et de possédé du démon; mais jamais ses pires ennemis n'ont pu laisser planer un doute sur sa pureté sans tache. Ceux-là enfin qui désirent se conformer davantage aux exemples du Christ, ceux-là aussi qui sont appelés par Dieu pour offrir le Corps et le Sang de Jésus au saint sacrifice de la messe, doivent être plus purs que les autres, complètement purs, et pratiquer avec amour le renoncement total aux plaisirs même légitimes en un autre état de vie. La pureté est donc singulièrement chère au Coeur de Jésus, et voilà pourquoi toute immoralité lui est en horreur.

Richesse à conserver

42. Tel est donc le jugement du chrétien sur ce problème angoissant de l'immoralité moderne. Conscient de sa dignité d'homme et de chrétien, conscient des funestes conséquences de l'immoralité sur la famille et la société civile, il estime à un haut prix la belle vertu de pureté et il la pratique selon les exigences de son état de vie. Il comprend que la morale est supérieure au plaisir et à la mode, qu'il est des limites qu'il n'est jamais permis de franchir sans faire injure à sa conscience et à sa foi. Pour lui, la moralité, et spécialement la pureté, sont des trésors qu'il importe de protéger contre toute violation. En les protégeant, par tous les sacrifices nécessaires, il a la joie d'accroître la gloire de l'Eglise sa Mère et la satisfaction d'aider ses frères.

WARWICK

M. et Mme J. Schober, M. et Mme Antoine Devot, tous de Cheadle, et Mme Bodeux, de Calgary, ont rendu visite à Mme Florida Bodeux. Marcel Venne, fils de M. et Mme Athanase Venne, est allé passer une vacance chez M. et Mme Schober.

* * *

M. Léon Lapierre, du Lac-la-Biche, est arrêté voir sa soeur, Mme Eugène Théroux, tout en se rendant à Lamont pour soins médicaux.

* * *

M. Philippe Théroux a eu la malchance de se casser la jambe gauche encore une fois. Cette fois, c'est en faisant les foins que le malheur est arrivé.

* * *

Mlle Evelyn Bossé, de Vancouver-nord, a passé quelques jours chez son frère, M. Ivan Bossé.

* * *

Mme Wm. Svekla, avec sa petite fille Diane, a passé quelques jours en visite chez ses parents, M. et Mme Athanase Venne.

* * *

Mme Philippe Venne a eu la visite de sa soeur Mme E. King accompagnée de sa petite fille.

* * *

Denis et Annette Théroux, enfants de M. et Mme Eugène Théroux, Pierrette et Maurice Théroux, enfants de M. et Mme Armand Théroux, et Francis Bossé, fils de M. et Mme Ivan Bossé, ont passé deux semaines au couvent de Végreville pour préparer leur première communion.

* * *

Mme Louise Théroux est toujours à Burlington, Vermont, en visite chez sa mère. Elle se réjouit bien, mais trouve que le temps s'écoule trop vite, car déjà la moitié de ses trois mois est passée.

Mlle Simone Richard, de Plamondon, a passé quelques jours en visite chez M. et Mme Ivan Bossé et chez M. et Mme Armand Théroux.

* * *

M. Noé Théroux, du Lac-la-Biche, a fait une courte visite à sa fille, Mme Jos. Volk.

Vétérans dans le service civil

Ottawa. — Plus de 20,000 vétérans de la seconde grande guerre ont déjà trouvé des emplois au Service Civil, a déclaré un porte parole de la Commission. Plus de la moitié d'entre eux ont été nommés à des postes en dehors d'Ottawa dans les divers ministères du gouvernement et par l'entremise des bureaux régionaux de la Commission.

Dans les cercles de jeunes éleveurs de toutes les provinces du Canada on inculque aux fermiers, l'amour du travail et une connaissance approfondie du métier d'agriculteur. Le documentaire de l'Office National du Film "Un jeune métier", offre un aperçu du travail accompli en ce sens et révèle qu'au pays plus de 37,000 jeunes gens appartiennent à ces cercles.

LAMOUREUX

Le correspondant de Lamoureux s'est absenté deux semaines pour un petit voyage dans les Rocheuses en compagnie de Augustin Lamoureux. Voyage agréable et instructif à la fois. Pendant ce temps des événements importants ont eu lieu dans la paroisse. C'est d'abord le mariage de M. Armand Lamoureux avec Mlle Thérèse Mariacci. La cérémonie se déroula dans l'église de Fort Saskatchewan. Le Rév. P. Timothy, o.f.m., célébrait la messe et reçut le consentement des époux. M. Sébastien Mariacci, père de l'épouse, et M. Arthur Lamoureux, père de l'époux, servaient de témoins. Le garçon d'honneur était M. Roland Lamoureux; la fille d'honneur, Mlle Rita Gervais. Le repas des noces fut servi au Caméo Café où de nombreux invités étaient réunis. Il y eut discours et chants.

* * *

Un autre mariage fut célébré en l'église de Lamoureux le 31 juillet, alors que M. Wilfrid Royer conduisait à l'autel Mlle Cécile Gaumont. Le Rév. Père Jean Patoine, o.m.i., bénit cette union et célébra la messe du mariage. Les témoins étaient M. Albert Gaumont et M. Emile Royer, pères des mariés; les filles d'honneur, Mlle Adèle Gaumont et Mlle Royer; les garçons d'honneur, M. Armand Gaumont et M. Euclide Gaumont. A tous ces nouveaux et heureux époux nous souhaitons santé, bonheur et les bénédictions abondantes du ciel.

* * *

Et maintenant, le prochain événement c'est certainement notre piquenique et souper annuel qui aura lieu le 11 août. Les Dames et demoiselles et les Messieurs travaillent activement à la préparation de ce grand jour. Nous invitons chaleureusement tous nos voisins des paroisses environnantes à se joindre à nous à cette occasion. A tous nous réservons la plus cordiale bienvenue. Le programme de la fête est publié dans les colonnes de la Survivance.

Les Editions Fides

Contes du charpentier Joseph

Frère Eucharistе Goyette, c.s.c.

Un autre ouvrage écrit spécialement pour les enfants — et il mérite bien ce qualificatif — vient de paraître aux Editions Fides. L'auteur, le Frère Eucharistе Goyette, c.s.c., a voulu cette fois mettre en lumière la puissance et la bonté du grand saint Joseph pour les enfants.

"Contes du charpentier Joseph" compte en effet une dizaine de beaux récits où saint Joseph joue le rôle principal. Ce ne sont pas pour cela des récits purement imaginatifs. Il y a du vécu dans ces pages écrites avec goût et elles sauront sûrement plaire à la jeunesse. On ne lira pas ce petit volume sans en retirer beaucoup de fruits. Tout en repoant, il gravera dans l'esprit des jeunes de belles leçons de vie, et surtout leur donnera une plus grande confiance et un plus grand amour envers saint Joseph.

Deux volumes de 100 pages, en vente partout au prix de $0.50 chacun. Commandez-le dès aujourd'hui chez Fides, Montréal-1.

Encouragez la Survivance, quand vous avez des travaux.

M. et Mme Joseph Vaugeois, de Legal, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage

M. et Mme Joseph Vaugeois (Léonie Rheault) ont célébré dimanche leurs noces d'or, sans publications. Mariés à Saint-Maurice, de Champlain, ils ont vite suivi la poussée vers l'Ouest et ont demeuré longtemps à Beaumont avant de s'établir, à Legal où ils jouissent, sans le savoir, d'une estime universelle. Sur quatorze enfants, issus de ce mariage, huit se trouvaient réunis pour la fête. Deux des trois religieuses Filles de Jésus, Soeur Marie Elisabeth (Marie) et Soeur Rose Anna (Alma) accompagnaient leurs parents pour la rénovation des promesses et la bénédiction jubilaire.

L'heureux couple se voyait ombragé d'une couronne vivante d'enfants, de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants; les quatre générations des souhaits liturgiques. Les nommant par ordre de préséance: M. et Mme Fred Dubord (Anna) de Barrhead, avec leurs enfants M. et Mme Noël Mercier (Eglande), M. et Mme Albert Cormier (Yollande), Camille et Roland. M. et Mme Chas Beaulac (Rosa) de Détroit, Mich., et leur famille Mlles Thérèse, Gabrielle, Jeannette, Rita et le jeune Edouard Beaulac, venus exprès pour la fête. M. et Mme Maurice Vaugeois, de Legal et leurs enfants, Jacques, Pauline, Alma, Raoul. M. et Mme Arthur Vaugeois, de Vancouver, avec Evelyn, Dorine, Alfred. M. et Mme Jos. B. Vaugeois, de Legal, et leurs enfants, Solange, Léone, Roland, Daizy, René et Marcel. M. et Mme Edouard Massie (Leda) et leurs fils Charles-Edouard et André. M. et Mme Noël Mercier avaient l'honneur de présenter leurs enfants Lorraine et Edouard, de la quatrième génération.

A la messe du jubilé, M. Albert Mullen chanta un cantique favori de Mme Vaugeois: "Mon âme, ah! que rendre au Seigneur". Les héros du jour sortirent triomphalement de l'église, au chant du Magnificat, et d'un joyeux accompagnement de cloche. MM. Henri et Emile, de Vancouver, Lucien et Albert, de Montréal, Florida (Mme Lucien Morin) de Barrhead, et Laura (Soeur Cécilia, au Nouveau-Brunswick) étaient absents malgré eux.

A la fin du banquet, M. Arthur, au nom de la famille présenta une touchante adresse à ses parents et la petite Lorraine Mercier, de Picardville, doyenne de la quatrième génération, offrit aux mariés une bourse à trois chiffres qui honorent autant ceux qui donnent que ceux qui reçoivent. M. le curé qui n'a pas l'habitude des noces, à moins qu'elles ne soient d'or, répondit plus ou moins, de son mieux, au nom de M. et Mme Vaugeois, visiblement émus. M. Albert Cormier, héros de la guerre, qui s'est faufilé dans une si belle famille, en épousant Mlle Yolande Dubord, exprima en termes gentils les sentiments affectueux de la troisième génération.

Pour une fête improvisée, ce fut un immense succès et une parfaite explication du quatrième commandement. Voilà comment Dieu bénit les beaux mariages canadiens.

MORINVILLE

La visite de la paroisse est terminée et nous avons été certainement heureux de rencontrer notre monde encore une fois. Tous nos fermiers sont contents, surtout après la retraite qui les a mis pour la plupart dans l'amitié du Seigneur et de plus les a remplis de bonnes dispositions pour l'avenir. Ils étaient heureux encore de voir la belle récolte qui les attend et d'ici quelques semaines elle devrait être prête pour la moisson. Naturellement l'on vit un peu dans l'angoisse, car la crainte de la grêle est toujours là. De fait la radio nous a annoncé ces jours derniers qu'elle a tout simplement rasé tout le district de Wetaskiwin et de Camrose, et à Dieu ne plaise qu'elle ne vienne nous jouer le même tour.

* * *

Nous comptons actuellement deux malades à l'hôpital: M. Victor Ethier et Mlle Blanche Coupal. Leur cas à tous deux est certainement grave et nous faisons des voeux pour leur convalescence.

* * *

Les vacances nous amènent des visiteurs de toute catégorie. Dernièrement, nous avons rencontré au passage Mlle Madeleine Cournoyer qui est actuellement en voyage de noces chez ses grands-parents Croisetière. Il y a plusieurs années qu'elle n'avait revu Morinville et surtout les grands-parents. Ceux-ci étaient des plus heureux de revoir la chère Madeleine d'autrefois et de toujours, et sa visite a dû regaillardir leur coeur d'octogénaires.

* * *

Les travaux d'excavation sont à peu près terminés et demain le vote se prendra parmi les contribuables de notre ville pour aprouver l'emprunt voulu. Nous croyons prévoir que le tout sera approuvé sans difficulté et notre village sera dorénavant doté d'un système d'égout qui devrait donner satisfaction. Ce sera une amélioration sensible sur le passé et nous nous demandons quel sera l'autre utilité publique qui suivra.

* * *

Le résultat des examens d'Etat, écrits par nos enfants de la haute école, se fait connaître peu à peu. Jusqu'à date nous ne connaissons que des succès. Nous en félicitons nos enfants, car nous savons combien ils ont travaillé et surtout combien ils comptaient sur ce rapport pour commencer une carrière nouvelle. Félicitations également à nos bonnes religieuses qui n'ont rien épargné pour conduire les enfants vers le succès.

Remerciements

La famille Coulombe désire remercier M. le curé de Sainte-Lina, les bonnes Soeurs de Ste-Croix et tous les dévoués paroissiens de Sainte-Lina qui les ont si gracieusement accueillis, particulièrement ceux qui les ont logés.

Nous félicitons M. le curé qui a si bien organisé ces fêtes du souvenir avec la coopération de ses chers paroissiens. Nous souhaitons que le triduum fasse germer beaucoup de vocations religieuses et sacerdotales dans leur paroisse et dans tout le pays, à la gloire du bon Dieu.

A tous un souvenir reconnaissant.

La famille Coulombe

LEGAL

Evidemment, ce fut le tour de M. et Mme Joseph Vaugeois d'avoir de la belle visite. M. et Mme Charles Beaulac (Rosa Vaugeois) et leurs quatre enfants, venus de Détroit en grosse machine, se sont rencontrés à la maison paternelle avec M. et Mme Arthur Vaugeois, de Vancouver, accompagnés de leur famille. En même temps, deux des filles religieuses, Soeur Elisabeth et Sr Rose Anna, ont pu venir visiter leurs parents.

* * *

Un ami de feu Roger Demers, matelot comme lui, M. Allan Tyson, de Saskatoon, doit épouser prochainement Mlle Rita Marleau, fille de M. et Mme Henri Marleau, pareillement de Saskatoon. La cérémonie se déroulera à l'église des Saints Martyrs Canadiens. M. Tyson a visité Legal au retour de la guerre, l'an dernier.

* * *

M. Philippe Desjardins, vétéran d'Afrique, et sa brave épouse, Cécile Hélie, sont les heureux parents d'un premier-né depuis le 25 juillet. Les noms du jeune homme: Joseph-Charles-Richard.

* * *

M. et Mme Arthur Morin (Alphéda Labbé) ont fait baptiser un fils Maurice-Henri-Paul. M. et Mme Maurice Bérubé (Anne-Marie Morin) d'Edmonton, ont été parrain et marraine de leur neveu.

* * *

Mlle Margaret Webster a été la marraine d'une petite cousine Loretta, enfant de M. Roméo Poudrier et de son épouse, née Gabrielle Lahaye. Le parrain a été M. Bernard Poudrier, frère de la petite.

* * *

A l'occasion du congé, MM. Arthur et Albert Morency étaient chez leur soeur Mme Omer Roux. De leur côté, M. et Mme Albert Cormier sont venus chez M. Vaugeois rencontrer les aimables visiteurs.

Jour d'actions de grâce le 14 octobre

Ottawa. — D'après une proclamation publiée dans la Gazette officielle, le gouvernement a décrété que le 14 octobre prochain sera jour d'actions de grâce à Dieu tout-puissant pour les bienfaits dont le peuple du Canada a été favorisé cette année.

La proclamation ajoute: "Nous invitons toute la population du Canada à observer ce jour d'actions de grâce".

Le prix du blé

Winnipeg. — Le président du Winnipeg Grain Exchange, George Mathieson, dit qu'il est heureux que les cultivateurs de l'ouest canadien reçoivent un prix plus élevé pour leur blé de la dernière récolte et des quatre prochaines années.

Il fait cependant remarquer que le prix de $1.35 le boisseau est encore de 60 cents inférieur de la valeur du blé dans le monde.

Appel rejeté par le Conseil privé

Londres. — Le vicomte Simon, un du Conseil privé de la Chambre des lords, a annoncé que le conseil avait rejeté avec dépens un appel de la British Columbia Electric Railway contre un jugement de la Cour suprême du Canada. Celui-ci portait que certaines actions de la compagnie, détenues par des non résidants au Canada, étaient taxables au Canada.

GUY

Baptêmes:—

Paul-Isidore, fils de Elphège Hébert et de Simonne Laflamme. Parrain et marraine: Joseph-Isidore Aubin et Lucienne Aubin. Il fut baptisé par l'abbé Paul Gagnon, notre curé.

Marie-Marguerite-Lorette, fille de Alphonse Martel et de Shirley Brulotte. Parrain et marraine: M. Henri Brulotte et Yvette Drouin. Le baptême fut administré par Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i.

* * *

Le 28 juillet dernier eut lieu la première communion de 19 de nos enfants et la confirmation de 40 garçons et fillettes. Le sacrement fut administré par Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., aidé par son chancelier, le R.P. Jean Marsan, o.m.i. Ce fut une très belle cérémonie qui se termina par le Salut solennel du T. S. Sacrement. Le dîner fut offert par la famille de M. Wilfrid Bisson.

Du 21 au 28 juillet, trois religieuses de Ste-Croix, de Donnelly, vinrent faire le catéchisme aux enfants au nombre d'une soixantaine. Voici les noms de ces dévouées religieuses: RR. SS. Claude, Eugénie du Sacré-Coeur et Rose Léonide. Nos enfants ont bien profité de ces cours de catéchisme et le bon Dieu nous gratifia d'une très belle température; ce qui aida aux présences. Les parents ont pu constater et apprécier l'éducation donnée par nos bonnes religieuses de Sainte-Croix. Notre reconnaissance leur est acquise, accompagnée de nos prières à leurs intentions.

THORHILD

Les travaux de l'église se continuent à merveille. Chacun donne son aide.

* * *

M. Olynk a complété son entrepôt de machines.

* * *

M. Jos. St-Jean a été le premier à acheter un nouveau Jeep.

* * *

Mme Sara Labelle est de retour d'une visite de huit jours à Edmonton.

* * *

Mlle Mary Kochmarski, notre coiffeuse se fait construire un joli bungalow.

* * *

M. Nap Labelle a agrandi son bureau de poste; ce qui lui permet de mettre plusieurs casiers de plus.

* * *

Mme Nap Labelle prenait le train, samedi, pour Edson. Elle allait rencontrer sa jeune fille qui revient d'un mois de vacances à Vancouver.

D'imposantes cérémonies terminent le triduum du souvenir à Sainte-Lina

Le 4 août, c'était le troisième jour du triduum de prières pour les vocations du vingtième anniversaire de la mort de M. le curé Coulombe.

La messe solennelle fut célébrée au cimetière par M. le curé Roland Bérubé. Un message de Morinville annonça qu'une récente indisposition empêchait Mgr Pilon, à la dernière minute, de se rendre à Sainte-Lina. Le R.P. Gaudet, o.m.i., supérieur du Juniorat, ancien condisciple de M. l'abbé Coulombe et ancien paroissien de Morinville, donna donc le sermon de circonstance.

Il fit ressortir l'emprise de M. l'abbé Coulombe sur tous ceux qui l'avaient connu. Il rappela les funérailles imposantes à Saint-Joachim, auxquelles il assista, et la douleur de toute la paroisse de Sainte-Lina. Ce premier prêtre né dans le diocèse d'Edmonton, cueilli à la fleur de l'âge, fut une semence qui a déjà commencé à porter ses fruits par les nombreux jeunes curés qui dirigent nos paroisses. A la fin de la messe tous les fidèles s'alignèrent dans les allées encerclant le cimetière. Après le chant du libera et les oraisons appropriées par les prêtres défunts, la vénérable mère de M. le curé Coulombe déposa une couronne de fleurs au pied du monument. Mme Pierre Mahé, au nom des mères de la paroisse, fit de même au pied de la plaque commémorative de la mort de M. le curé J.-B. Leduc, ancien curé de Ste-Lina. Ensuite il y eut oraisons pour les soldats défunts et dévoilement des monuments. Mme Joseph Gosselin déposa une couronne au bas du monument de son fils Georges, mort au Canal Léopold, en Belgique.

Pour finir, le clairon fit retentir les notes du "dernier appel". Quatre soldats anciens compagnons d'armes présentèrent les armes. La foule s'éloigna silencieuse et se rendit à la salle où les dames avaient préparé un dîner excellent. Avec la foule, les nombreuses religieuses et les membres du clergé s'unirent dans ses agapes fraternelles.

Dans l'après-midi des conférences sur l'éducation et les vocations furent données aux différentes sections de la population, à l'église, à la salle, dans la sacristie et dans les classes de l'école. Il y eut aussi projections de vues sur les missions de l'Extrême-Nord. Après le souper le film "cloîtrées" impressionna beaucoup toute l'assistance.

Dès vendredi et samedi, nous étions honorés d'avoir avec nous les vénérables parents du regretté curé Coulombe, M. et Mme Delphis Coulombe, de Legal; deux de ses tantes, les Révérendes Soeurs St-Ferdinand et Marie du Rosaire, des soeurs de St-Joseph de St-Paul, Minnesota; un oncle, M. Apolinaire Coulombe, de St-Edouard de Lotbinière; un frère et deux soeurs. M. Dominique Coulombe et Mme Pelletier; M. et Mme Préfontaine, Mme J. Coulombe et Mlle Fernande Préfontaine.

Le samedi après-midi, M. le curé Mailloux, de Lafond, et deux Religieuses de Sainte-Croix du même endroit, empêchés de se rendre aux cérémonies du dimanche, venaient faire une visite au cimetière.

Le dimanche, on vit les Révérendes Soeurs de l'Assomption, Soeur Sainte-Célinie, supérieure de Thérien, les Srs Ste-Thérésia et St-Daniel, de St-Paul; Soeur Ste-Thérèse de Lisieux, supérieure, et Soeur Ste-Clothilde, de Bonnyville; Soeur Annette Mageau, enfant de la paroisse, et Soeur Valérie Métivier, des Soeurs Grises du couvent de Legal. Les Soeurs Marie de Ste-Tharsilla et Marie de Ste-Lucie du Sacré-Coeur de Fort Kent étaient venues prêter leur concours aux Soeurs de Ste-Croix du couvent.

Dans l'après-midi, nous avions la visite du R.P. Chalifoux, curé de Saint-Vincent; M. l'abbé Delisle, curé de St-Edouard, M. l'abbé Tardif, de Bonnyville; M. l'abbé Jules Laberge, de St-Vincent et M. l'abbé Viel, de Mallaig. Nous avons aussi reconnu des anciens paroissiens de la première heure, M. R. Lapointe, de Bonnyville, ainsi que de nombreux paroissiens de Saint-Paul, Therien, Saint-Vincent, Lafond, St-Edouard, Bonnyville, Fort Kent, Normandeau et Ashmont.

Nous les remercions tous pour leur bienveillance et les félicitons pour le bon souvenir que le curé Coulombe a laissé chez eux.

BEAUMONT

Dimanche, le 28 juillet, avait lieu une réception chez Mme Maurice Rodrigue en l'honneur de Mlle Laurette Leblanc dont le mariage devait avoir lieu prochainement. La future reçut de bien beaux et utiles cadeaux. L'on s'amusa bien et l'on promit de se revoir mardi.

* * *

Lundi dernier, des parents de M. le curé partaient pour l'Est. Nous souhaitons que leur retour soit aussi heureux que leur venue.

* * *

Mardi, c'était le mariage de Mlle Laurette Leblanc avec M. René Chalifoux. M. Arthur Leblanc accompagnait sa fille et M. Parfait Chalifoux servait de témoin à son fils. Le mariage fut béni par M. le curé Lapointe. Le choeur de chant, sous la direction de M. Wilfrid Royer, avec Mme Maurice Goudreau à l'orgue, exécuta des chants appropriés. Mme Arthur Hérard chanta un bel Ave Maria. La bannière des enfants de Marie était portée par la présidente, vêtue d'une longue robe rose pâle avec voile et couronne; les cordons par quatre enfants de Marie, vêtues de longues robes bleu pâle avec voile et couronne. Après la messe, les mariés furent criblés de confetti. La mariée lança des roses qui furent reçues par deux jeunes filles. L'avenir nous dira si cela leur a porté chance. Le vin se prit chez Mme Arthur Hérard où tous ceux qui assistèrent au mariage furent invités. Ensuite, l'on se dirigea vers la ville où les deux familles prirent le dîner et le souper. Le soir, il y eut soirée à la salle Scona. Toute la paroisse y était représentée.

Les jeunes époux demeureront à Beaumont. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

* * *

Mercredi, une nièce à M. le curé, Mlle Aubin, s'en allait à Bonnyville après avoir passé quelque temps au presbytère. Elle aime beaucoup l'ouest. Avant de retourner dans l'Est, elle veut visiter Jasper et Banff, pour que son voyage dans notre province soit plus complet.

* * *

Mardi dernier, M. Joseph Leblanc partait pour l'Est visiter ses parents qu'il n'a pas vus depuis 16 ans. Nous lui souhaitons bon voyage et heureux retour.

* * *

M. et Mme Charles Soucy sont revenus de l'Est contents de leur voyage, et contents de se retrouver ici, chez eux.

* * *

Samedi, les élèves du grade 9 étaient dans la joie. C'est qu'ils venaient de recevoir le diplôme de ce grade. Ils sont promu au grade 10 sans condition. Le jeune Emile Magnan qui eut la note A avec excellent, très bien et bien; et Mlle Rita Royer passa "B". Belle récompense d'une année de travail. Félicitations aux élèves et aux maîtresses qui ont la récompense de leur dévouement. On attend maintenant le résultat des examens de français.

* * *

C'est avec regret que nous avons vu partir notre bonne Mère supérieure qui se dévoua sans compter depuis son arrivée parmi nous. Quand l'obéissance appelle, il faut bien s'y conformer. C'est Mère Terslenne, de Plamondon, qui la remplace. Nous apprenons que Mère supérieure est nommée à Plamondon. Nous saluons la nouvelle supérieure et souhaitons qu'elle se plaise parmi nous.

Les navires de guerre modifiés

Au large de l'atoll de Bikini. — Le vice-amiral W.-H.-P. Blandy, qui a dirigé les deux expériences atomiques de Bikini, a prédit que l'on procédera à de nouveaux dessins de navires de guerre, à la suite de ces épreuves.

"Je suis convaincu, a-t-il déclaré, qu'il y a une nécessité de procéder à des changements dans le dessin et dans la structure des navires, changements dont certains seront radicaux".

L'entraînement des cadets de l'air

Ottawa. — Les quartiers-généraux de l'aviation canadienne annoncent que le C.A.R.C. fournira un entraînement élémentaire aux cadets de l'air qui seront le plus distingués. 290 boursiers seront ainsi choisis pour leur entraînement parmi toutes les escadrilles de cadets de l'air à travers le Canada.



La Corey

Jeudi dernier, Stanley Chachula conduisait à l'autel Alice Batke pour donner leur consentement d'union en présence de M. le curé Thibault. M. Chachula et M. Miller, père adoptif de la mariée, les accompagnait ainsi que Mlles Annie Kolody et J. Chachula, M. H. Batke et M. Slipchuk qui servaient de filles et de garçons d'honneur. Après la cérémonie du mariage, le Rév. Père Raguziak, o.m.i., curé de Flat Lake, offrait la sainte messe à l'intention des nouveaux mariés. Les repas furent servis chez Louis Miller, mère de la mariée. M. le curé et le Père Rguziak ainsi que les parents étaient présents. Comme le veut la coutume, ces noces durèrent trois jours, auxquels parents et amis assistèrent.

* * *

Récemment, M. le curé Marchand, de Bonnyville, faisait son apparition au presbytère. Il était accompagné du Rév. Père Gobeil, o.m.i., connu comme l'ancien abonneux de la Survivance.

* * *

Le Rév. Père T. Pelletier, de Legoff, rendait aussi une courte visite à son confrère, la semaine dernière.

M. et Mme Camille Verrier sont les heureux parents d'un nouveau garçon né à l'hôpital de Bonnyville vendredi dernier.

Louis Robert se rendait à Vegreville voir ses parents à l'occasion de l'exposition.

Mlle Léda Auger et son frère Albert se rendaient à la capitale cette semaine.

FAUST

Visiteurs:—

M. et Mme Edouard Doucet, de Tangent, ainsi que leurs enfants étaient en promenade chez M. Ben Héroux. Ils furent enchantés de leur voyage qui a été vraiment agréable. Un tour de bateau dans l'après-midi compta parmi les bons amusements.

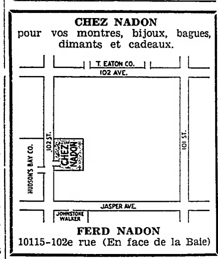
M. et Mme Philippe Sauvageau sont venus visiter leur frère et leur belle-soeur, M. et Mme Henri Sauvageau.

M. et Mme Bob Faulbert ont eu le plaisir de recevoir la visite de leur frère, M. Gérard Dupré, qui repartira dans quelques jours pour Calgary.

Mme Oly Fordanet ainsi que son petit garçon sont revenus de l'exposition d'Edmonton.

M. Prime Gérard s'est acheté un lot à Faust. Il espère venir résider ici.

M. Olivier Thibault s'est construit une maison. Il est en voyage à Donnelly et à Falher pour visiter la parenté et des amis.



Le soldat Joseph-Jean Rémillard, décédé à l'hôpital militaire de Vancouver le 8 juillet. Le soldat Rémillard avait fait les campagnes d'Italie, de France et de Hollande.

GIROUXVILLE

Baptisée le 4 août, Marie-Florence-Carmen, enfant de M. et Mme Eugène Girard. Parrain et marraine: M. et Mme Alonzo Boucher, oncle et tante de l'enfant.

* * *

On vous rappelle le grand pèlerinage régional pour le 15 août prochain.

* * *

M. Jos. Tremblay nous est revenu d'un voyage de quelques jours à Edmonton.

L'expédition Musk-Ox, sur son parcours de 3,000 milles, pénétra jusqu'aux confins de l'Arctique. Un projectionniste de l'Office National du Film photographia les manoeuvres dans les territoires vierges du grand nord. Tels sont les faits exposés dans un documentaire de l'Office National du Film intitulé "La Caravane boréale", série En Avant Canada.

La lutte contre la tuberculose a fait de grands progrès

Par le Dr G.-J. Wherrett, secrétaire de l'Association canadienne antituberculeuse

Les résultats déjà obtenus dans la lutte contre la tuberculose nous donnent l'assurance d'arriver à la victoire finale, dans notre génération même, si nous ne relâchons pas nos efforts. Il y a 45 ans, 200 Canadiens sur 100,000 mouraient de tuberculose. Aujourd'hui ce taux est tombé à 47.7 et tout fait prévoir une réduction encore plus sensible dans un avenir prochain.

Par son énergie, l'homme remporte ainsi une victoire sur l'un de ses plus dangereux ennemis. Cet exemple montre comment un peuple, ayant étudié la nature et la force de son ennemi, peut forger des armes pour le vaincre.

La lutte contre la tuberculose, au Canada, a débuté vers 1900. A cette époque, la tuberculose ravageait le pays, et tuait une moyenne de 24 personnes par jour. Cette maladie était mal connue, et les services préventifs n'existaient guère. Le Canada ne possédait qu'un sanatorium à Muskoka, ouvert en 1896 par la National Sanitarium Association et outillé pour traiter une trentaine de malades.

La formation de l'Association canadienne antituberculeuse, en 1900, fut le premier effort accompli sur une échelle nationale. Cette Association se fixait un programme ambitieux, et vise aujourd'hui à l'élimination de la tuberculose au Canada. Elle a été la première à soutenir que la tuberculose n'était pas héréditaire, mais infectieuse, par conséquent évitable, et guérissable au prix d'un diagnostic précoce et d'un traitement au sanatorium.

L'opinion publique fournit un appui grandissant. Des groupes de citoyens, sachant désormais que la maladie pouvait se guérir et même être extirpée, surgirent dans toutes les provinces et collaborèrent avec l'Association. Ces groupes comprenaient la nécessité des sanatoriums, et provoquèrent la construction de plusieurs de ces établissements. Au début, l'argent provint de souscriptions publiques. Par la suite, les autorités municipales et provinciales fournirent des subventions. Pendant la première Grande Guerre, le problème de la tuberculose chez les vétérans fouetta encore l'intérêt, et l'Etat fédéral fournit les fonds nécessaires à l'installation de 3,000 lits dans le sanatoriums provinciaux, pour le soin des vétérans.

A ce moment aussi, l'attention se porta sur l'aspect préventif du programme. Des cliniques ambulantes de dépistage s'organisèrent en Ontario, puis dans toutes les provinces. La plupart sont aujourd'hui englobées dans les services provinciaux d'hygiène. Celles qui sont organisées sur la base bénévole reçoivent une aide précieuse par la vente des timbres de Noël. L'organisation d'une division antituberculose dans les ministères provinciaux de la Santé a facilité la coordination des efforts dans chaque province.

Les frais du traitement au sanatorium posaient l'une des plus grandes difficultés. Les municipalités assumaient la charge du traitemnet des indigents, mais encore fait-il déterminer qui est un indigent. La Saskatchewan fit un pas vers la solution de ce problème en accordant le traitement gratuit à tous ses résidents de bonne foi, en 1929. L'Alberta, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick ont imité cette mesure, qui se généralisera sans doute dans tout le pays. Dans l'ensemble du Canada, les malades ne paient que 7 pour cent des frais d'exploitation des sanatoriums.

Aspects sociaux

Avec les progrès de la lutte s'accrut la tendance à considérer les aspects sociaux du problème, à s'occuper des familles des tuberculeux et à procurer des soins post-hospitaliers aux malades eux-mêmes. On s'intéressa aussi à la réadaptation, car il ne suffit pas de guérir un malade, il faut l'aider à reprendre une place active dans la société. Alarmées par les statistiques de mortalité consécutive à la tuberculose parmi les Indiens, l'Association et les autorités provinciales signalèrent au Service d'hygiène des Indiens, à plusieurs reprises, la nécessité d'un programme antituberculeux en faveur de cette population. Ce problème n'est plus négligé, aujourd'hui; le Service d'hygiène des Indiens mène une lutte antituberculeuse très active dans toutes les parties du Canada.

La lutte a d'ailleurs pris tournure de mouvement populaire. Dans toutes les provinces, des associations antituberculeuses, vigoureusement soutenues par des comités bénévoles de citoyens, renseignent le public, améliorent la situation régionale, organisent la vente annuelle du timbre de Noël, et provoquent, avec le concours des administrations provinciales et des sanatoriums, des examens aux rayons-X, en série. La bataille se poursuit sans arrêt.

Au début de la dernière guerre, l'Association offrit son concours à la Légion canadienne, à l'Association médicale canadienne et au ministère des Pensions et de la Santé nationale, pour imposer l'examen aux rayons-X à tous les engagés volontaires. A la suite de ces examens, environ 15,000 jeunes hommes et jeunes femmes furent refusés. Beaucoup d'entre eux, considérés comme guéris, n'avaient pas besoin de traitement, mais ne pouvaient subir un entraînement militaire rigoureux. Les cas actifs furent traités. L'effort valait la peine, puisqu'il sauva des vies humaines, sans parler de l'économie financière pour le pays.

Education publique

Des efforts constants visent à instruire le public. L'Association a distribué près d'un million de dépliants, brochures et opuscules, et nombre d'affiches, dans les écoles, les usines, les bureaux et les foyers du Canada, l'année dernière. Le programme est complété par une campagne ininterrompue de presse, de radio et de théâtre.

Un nombre suffisant de sanatoriums, avec traitement gratuit pour tous, et l'extension des services préventifs par le moyen des cliniques et des examens aux rayons-X, permettront de déceler la maladie assez tôt pour la guérir et pour protéger l'entourage du malade. Si le public, bien informé, utilise les procédés de diagnostic et de traitement mis à sa disposition, notre génération se débarrassera de la tuberculose. Un tel résultat vaut un sérieux effort.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

LIEUSE A VENDRE
Lieuse à vendre (Horse power binder), à tracteur, 10 pieds de coupe, McCormick en excellente condition usagée de 3 récoltes, sur caoutchouc. S'adresser à Rod. Gouin, Vimy.

TERRE A VENDRE A VIMY
Quart de section, N.-E. 23-59-26-4; 168 acres. S'adresser à Evêché, McLennan, Alberta.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

Succès de la collecte du vêtement

Ottawa. — Le ministre des Services de guerre, M. McCann, a annoncé qu'au moins 10,000,000 de livres de vêtements, pour distribution en Europe et en Chine, ont été recueillis durant la dernière campagne nationale.

"Déjà une grande quantité de ces vêtements est en route pour l'Europe, ce qui permettra de sauver plusieurs vies pendant l'hiver qui vient". Il a loué les associations de bienfaisance et les individus qui ont rendu possible cette aide généreuse aux malheureuses victimes de la guerre.

Il a ajouté que depuis le début de la guerre plus de $77,000,000 d'approvisionnements ont été envoyés outre-mer aux civils d'Europe par les associations volontaires de bienfaisance.

Départ de Japonais

Ottawa. — Quelque 1,400 Japonais qui ont vécu au Canada, viennent de quitter Vancouver pour le Japon.

Ces personnes, qui ont consenti à se rendre au Japon pour y demeurer, se sont embarqués sur le vapeur Général Meigs à destination de Yokohama.

Comme c'était le cas pour les quelque 1,800 autres qu'on a rapatriés récemment, ces personnes reçoivent le transport gratuit ainsi que d'autre assistance du gouvernement canadien.

La Bretagne missionnaire

Paris. — A elle seule la Bretagne a fourni entre 1800 et 1940, plus de 8,400 prêtres et 3,250 religieuses.

Tels sont les chiffres qui ressortent d'une thèse qui vient d'être soutenue par un jeune missionnaire breton, le Père Joseph Michel.

Le Brésil a accusé les communistes

Rio-de-Janeiro. — Le chef de police du gouvernement, Pereira Ira, a accusé Moscou d'attiser une campagne de sabotage au Brésil. A une conférence de presse, il a dit que la campagne est organisée selon des instructions reçues de la convention récente, à Paris, de la Fédération des ouvriers de l'Amérique latin, et de la Fédération mondiale des Travailleurs, à Moscou. Il a ajouté que le boycottage de deux semaines des navires espagnols par les débardeurs des ports d'Amérique latine, fait partie de la campagne.

Examen de tous les ex-prisonniers

Ottawa. — Le ministre des affaires des anciens combattants, M. Ian Mackenzie, a annoncé aux Communes que son ministère fera des examens médicaux de chacun des 8,000 Canadiens qui furent prisonniers de guerre au cours du dernier conflit mondial.

Le ministre a même ajouté que ces examens seront multipliés autant de fois qu'il sera nécessaire.

Vente des biens de guerre

Montréal. — La Corporation des biens de guerre a annoncé que la vente totale du matériel de guerre en surplus avait rapporté, le 21 juillet, plus de 200 millions de dollars. Pour le mois de juin dernier, le produit de la vente a été de $26,075,839, ce qui a porté le grand total des ventes de la Corporation, depuis sa fondation, à $205,012,203.

Le contre-amiral V.-G. Brodeur à sa retraite

Esquimalt. — Le contre-amiral V.-G. Brodeur, C.B., C.B.E., R.C.N., a pris sa retraite de la marine royale canadienne, après 37 années de service.

Le commandant de la marine, pour la région du Pacifique, âgé de 53 ans, a joué un grand rôle dans la formation de la force navale du Canada.

Le successeur de l'amiral Brodeur au commandement de la côte du Pacifique, est le commodore E.-R. Mainguy, O.B.E., qui vient d'être nomme vice-amiral.

L'amiral Brodeur est le fils de feu M. L.-P. Brodeur, ancien ministre fédéral de la marine et ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

On fera la garde 24 heures par jour

Montréal. — Les patrouilles de l'escouade de la moralité vont monter la garde 24 heures par jour afin d'empêcher la reprise des activités dans les maisons de jeu, a annoncé le lieutenant Gabriel Piché, nouveau chef de cette division de la police de Montréal.

Actuellement, tous les établissements de jeu sont fermés, selon une enquête de la police.

Du ciment, mais pas de sacs

Halifax. — Une disette de sacs de papier paralyse présentement la construction à Halifax. Des entrepreneurs locaux ont dû suspendre leurs travaux, faute de ciment. Mais une enquête a révélé qu'il y a du ciment en abondnace à Halifax. Ce qui manque, ce sont les sacs de papier pour en permettre l'expédition. Les constructeurs ne prévoient aucune amélioration prochaine à la présente situation et doivent se résigner à une réduction de leurs quotas du mois d'août.

Nouvelles attaques

Varsovie. — Le journal "Glos Ludu", à tendances communistes, a attaqué S. Em. le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, comme le représentant du "clan le plus proallemand de la société britannique". Le journal attaqua aussi le clergé catholique de Pologne à cause de sa prétendue intervention dans les affaires du gouvernement de Varsovie.

La chirurgie plastique

Les médecins militaires ont rendu des services incalculables aux blessés de cette guerre. Grâce aux soins compétents et empressés que ces derniers reçoivent, il y en a deux fois plus qui guérissent de leurs blessures; ils jouissent de plus de confort pendant leur convalescence et les dangers de rester défigurés pour la vie sont réduits au minimum. Les nouvelles méthodes de traitement sont tellement perfectionnées qu'en comparaison, celles d'avant-guerre semblent être de la sorcellerie.

On ne verra plus guère de blessés avec une mâchoire ou un crâne en argent, à cause de l'invention merveilleuse du Colonel Stuard Gordon, jeune chirurgien de l'armée canadienne, invention qui a supplanté les anciennes techniques. Ce médecin a découvert qu'en chirurgie plastique, il est possible de former de nouveaux os avec la matière spongieuse qui se trouve à l'intérieur des gros os. Généralement extraite de l'os de la hanche, cette matière est tout simplement moulée suivant la forme désirée, puis rendue lisse et douce. En vingt-huit jours elle se transforme en un os dur; les muscles et la peau y adhèrent de façon naturelle, ce qui est impossible quand on se sert de métal.

Des résultats extraordinaires ont été obtenus par cette méthode. Dans un certain centre de traitements spéciaux, au Canada, on a reconstruit une partie du crâne d'un soldat, l'orbite de l'oeil et l'os malaire avec cette matière spongieuse.

Plusieurs nouveaux timbres-poste

M. Ernest Bertrand, ministre des Postes, annonce qu'une nouvelle série de timbres-poste sera émise le lundi 16 septembre 1946 pour remplacer l'émission du temps de guerre actuellement en circulation. Pour le présent, les timbres de 1c, 2c, 3c, 4c et 5c, qui sont à l'effigie du roi, restent les mêmes.

Les nouveaux timbres ont pour but de passer en revue, en les illustrant, les principales industries et matières premières du Canada et de donner une idée de la réadaptation de l'industrie canadienne au temps de paix.

Les catégories et les sujets des nouveaux timbres sont les suivants:

8c, brun: Ferme canadienne de l'Est du Canada, Ontario.

10c, vert-olive: Lac du Grand-Ours, montrant l'endroit où l'on a découvert la pechblende.

14c, brun foncé: Usine d'énergie hydro-électrique, rivière St-Maurice, Qué.

20c, bleu-carbone: Moissonneuse-batteuse dans les provinces des Prairies.

50c, vert: Exploitation forestière en Colombie canadienne.

$1.00, pourpre: Nouveau transbordeur de trains et bateau de pêche, Ile du Prince-Edouard.

7c, (poste aérienne), bleu: Outardes canadiennes au vol près de Sudbury, Ontario.

17c, (poste aérienne et exprès), bleu foncé: Avion de la poste internationale survolant la ville de Québec.

10c, (exprès), vert: Armoiries du Canada avec laurier et branches d'oliviers, symboles de la victoire et de la paix.

Un groupe imposant de missionnaires

S.C.N.M. — Sept congrégations missionnaires distinctes étaient représentées, dimanche le 21 juillet, à la cérémonie d'adieu des missionnaires canadiens au sanctuaire marial du Cap de la Madeleine. Cette impressionnante cérémonie qui se termine toujours par le baisement des pieds des missionnaires était présidée par Son Exc. Mgr Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières, assisté au choeur par le R.P. Gilles Marchand, o.m.i., supérieur du sanctuaire, et A. Normand, o.m.i. Le sermon de circonstance fut donné par le R.P. Lévi Côté, o.m.i., de Montréal.

Mgr l'évêque des Trois-Rivières rappela aux catholiques leur devoir d'apostolat missionnaire chez les infidèles. Il faut que les chrétiens prient pour le succès de nos missions et pour que nos missionnaires puissent connaître les résultats de leur labeur apostolique.

C'était le plus considérable groupe de partants depuis plusieurs années et aussi celui qui représentait le plus de pays missionnaires: Nord canadien, Afrique, Amérique du Sud, Haïti, Chine, Philippines, Japon, etc. Le secrétariat national de la Propagation de la foi est heureux de souhaiter un fructueux apostolat à ces nouveaux missionnaires et les assure de son constant appui pour le succès de leurs missions.

Coupons refusés après le 31 août

Ottawa. — Les coupons de viande M-40 et suivants jusqu'à M-50, ainsi que les coupons de beurre R-10 et suivants jusqu'à R-17 dans les livrets de rationnement, ne seront plus valides, pour l'achat de ces denrées, après le 31 août.

Les membres de nos forces armées qui détiennent les coupons Beaver et Buffalo, ainsi que certains autres détenteurs de carnets temporaires de rationnement, ne seront pas affectés par le changement.

Sécurité au foyer

Il n'est pas prudent de laisser un bébé sur une table, un lit, ou un autre endroit élevé sans protection, même pour un moment. Si une mère doit s'occuper à autre chose pour un instant, après avoir mis le bébé à cet endroit, on la prie d'éviter les accidents au foyer en prenant l'enfant dans ses bras ou en remettant le petit dans son lit. Les enfants, dit-on, se tournent tellement vite, et peuvent tomber si une mère se permet de détourner son attention même pour un moment.

Don du pape aux catholiques japonais

Londres. — Le Pape Pie XII a placé une somme de $20,000 à la disposition de l'Eglise catholique romaine au Japon, pour aider à la reconstruction, a rapporté la radio du Vatican. A la demande des évêques japonais, une mission catholique des Etats-Unis a visité le Japon, récemment, et les membres de cette mission ont assisté à la messe dans la plus grande salle de Tokyo. Toutes les églises catholiques à Tokyo ont été détruites au cours de la guerre.

Victoire de la science française

Paris. — On annonce qu'au cours d'une réunion, le comité médical de l'ASRNU a adopté à l'unanimité le rapport présenté par la commission d'experts, rapport qui reconnait notamment la "valeur internationale" des procédés français de vaccination contre la fièvre jaune. Il s'agit de vaccin préparé par l'Institut Pasteur de Dakar.

Le Comité Médical permanent reconnait l'Institut Pasteur de Dakar comme centre international de lutte contre la malaria.

Jusqu'à présent, les Américains avaient refusé d'agréer les procédés français de vaccination contre la fièvre jaune. C'est à la suite d'expériences répétées et toutes probantes, effectuées par les autorités médicales américaines elles-mêmes, que celles-ci ont modifié leur point de vue.

Fred Rose n'est pas content

Ottawa. — Le député communiste de Montréal-Cartier, Fred Rose, a écrit une lettre de 5 pages au ministre de la Justice, M. Louis-Stephen St-Laurent. Il lui demande de l'aider à obtenir un cautionnement.

Le député communiste est actuellement à la prison de Bordeaux où il attend le résultat de son appel contre le jugement de la Cour qui l'a condamné à six ans de pénitencier.

Fred Rose se plaint de la manière avec laquelle le procureur de la couronne l'a traité en Cour. Il affirme que celui-ci n'aurait pas accepté de Juif comme membre du jury. Il reproche aussi à l'hon. M. Brais de l'avoir appelé Rose-Rosenberg et cela, écrit le député communiste, "un an seulement après la victoire alliée contre les barbares nazis qui ont assassiné six millions de Juifs".

A la petite classe

La maîtresse. — Qu'est-ce que le coq?

Une toute petite fille. — C'est le monsieur de la poule.

Le ministre de l'Agriculture prend femme

Régina. — Le ministre de l'agriculture dans le cabinet fédéral, M. J. G. Gardiner, âgé de 63 ans, a épousé Mme Maude Isobel Christie, veuve de l'ancien Dr H. H. Christie. La cérémonie, sans grandes formalités, s'est déroulée dans la suite d'hôtel qui est la résidence officielle du lieutenant-gouverneur R. J. Parker.

Mme Christie, née en 1884 à Seaforth, Ont., avait pour dame d'honneur sa fille, Mme Ward Cnase, de Régina, et le garçon d'honneur de M. Gardiner était son fils Wilfred.

Le couple s'établira à demeure à Ottawa.

Passagers transportés par Air-Canada

Winnipeg. — D'après M. W. F. English, vice-président de la compagnie Air-Canada a transporté 23,784 passagers en juin dernier, soit 1,188 de plus qu'au cours du mois précédent. Il a été aussi transporté 95,262 livres de messageries en juin, contre 90,051 en mai.

Cultivateurs! que ferez-vous de vos fils?

Par C.-E. COUTURE

A moins qu'il ne survienne d'événement imprévus, la province de Québec devra subir les conséquences du déséquilibre démographique de ses populations urbaine et rurale. Déjà, la débâcle économique de 1929 avait mis en lumière l'impossibilité d'assurer à tous les travailleurs urbains qui en avaient besoin un gagne-pain constant et suffisamment rénuméré. La crise, on le sait, s'est prolongée jusqu'à la déclaration de la guerre en 1939. Malgré toutes les prévisions optimistes, le chômage, que la guerre n'avait que recouvert, a réapparu. C'est ainsi que dans la seule ville de Montréal l'on compte au delà de 100,000 chômeurs; dans celle de Québec au delà de 12,000. Si ces sans-travail touchent pour un temps des prestations d'assurance-chômage, il est à prévoir que, dans un avenir assez prochain, ils devront, comme ce fut le cas en 1931, se contenter des allocations de secours. D'ici là toutefois, l'on tentera de leur assurer un travail, qu'il corresponde ou non à leurs aptitudes, plutôt que de les laisser languir dans une dangereuse oisiveté. Mais même à cela il faut s'attendre à ce qu'un nombre sans cesse croissant ne puisse trouver à s'embaucher dans les industries ou les commerces. La raison fondamentale en est que toutes nos villes, grandes, moyennes ou petites, sont d'ores et déjà surpeuplées. Ce surpeuplement, il convient de l'attribuer à la désertion ininterrompue des campagnes de ceux qui, dans leur intérêt propre et pour le bien de la société, n'auraient pu mieux faire que de rester dans leur région.

Les cultivateurs sont les premiers intéressés

L'une des causes fondamentales du désordre social et économique qui sévit dans la province est l'exode rural. Du point de vue national, est-il spectacle plus navrant que celui d'un peuple qui, volontairement ou non, laisse engloutir dans les villes cette classe de sa population dont dépend sa vitalité: sa classe ruarle? Mais s'il est du devoir de tous de collaborer au maintien au sol de nos ruraux, il n'en reste pas moins que les premiers intéressés sont les familles de cultivateurs elles-mêmes. En effet, même si tous les organismes et les individus soucieux du bien commun se donnaient à l'oeuvre du maintien au sol des nôtres, ils resteraient impuissants à régler le problème à moins qu'ils ne soient secondés dans leurs efforts par les habitants eux-mêmes. Le mieux qu'ils puissent faire c'est de renseigner les populations rurales sur le devoir qu'elles ont d'établir leurs enfants, les avantages que peuvent leur offrir les régions nouvelles, de les mettre en garde contre les dangers de la désertion du sol. Pour ce qui est du gouvernement, il ne peut guère faire mieux que d'encourager des deniers publics l'ouverture des nouvelles paroisses. Il ne lui appartient pas d'imposer aux parents de garder leurs fils à la terre, pas plus qu'il est de ses attributions d'obliger les familles à quitter les villes pour s'implanter au sol. D'ailleurs, même s'il allait affecter à l'établissement individuel des familles des sommes d'argent considérables, le succès de l'établissement serait encore conditionné à la volonté de la famille de réussir son entreprise. Or, pour réussir, en colonisation, il faut être doué de toute une gamme de qualifications que seuls les fils du sol, sauf de rares exceptions, sont en mesure de posséder.

Que ferez-vous de vos fils?

Cultivateurs! que ferez-vous de vos fils? S'il est de votre désir de les garder à la terre, croyez-vous qu'il vous sera possible de les établir dans votre paroisse? Cette question, l'occasion nous fut donnée de la poser fréquemment au cours des semaines qui viennent de s'écouler alors que nous prenions part à des forums agricoles tenus dans plusieurs paroisses du diocèse de Québec. Si les réponses que nous avons reçues peuvent différer par certains côtés, elles se ramènent quand même toutes à ceci: La plupart des cultivateurs sont incapables d'établir leurs fils dans leur paroisse natale. D'abord les bonnes terres sont partout rares. ensuite, celles qui de temps à autre sont mises en vente coûtent trop cher. Un cultivateur à l'aise disait qu'il avait réussi à établir un de ses fils dans la paroisse. A cette fin, il avait acheté une terre au coût de $8,000 sur laquelle il prévoyait encore dépenser de $1,500 à $2,000 pour améliorer les bâtiments.

Il se proposait en plus de léguer son bien à un autre de ses fils. Cependant, comme il se plut à nous l'avouer, il n'entrevoyait pas la possibilité d'établir ses quatre autres fils. Ceux-ci, il est normal de s'y attendre, seront contraints de prendre la route du village ou de la ville dans un avenir assez prochain. Notre bon habitant se demandait, et avec raison, s'il n'aurait pas mieux fait de vendre le bien qu'il cultive et de partir avec toute sa famille pour les régions nouvelles où il aurait pu établir tous ses fils autour de lui et à bien meilleur compte.

La meilleure méthode

Le type de famille idéal pour établissement en pays neuf c'est la famille complète qui quitte sa paroisse d'origine avec son roulant et un montant d'argent suffisant. Qu'il puisse se trouver des jeunes couples plus courageux que la moyenne, qui soient prêts à rompre leurs attaches avec la paroisse natale, nous l'admettons volontiers. Ce ne seront là que des exceptions, car la majorité des jeunes couples d'aujourd'hui ne se sentent pas la force de quitter leurs parents, de s'en aller seuls faire la conquête d'un domaine bien à eux. Pour peu que l'on étudie de près leur situation, l'on ne peut guère leur faire de reproches. A tous les points de vue il nous semble que ce soit la souche complète qui doive partir et se transplanter. Sur ce point, nous avons recueilli l'autre jour un témoignage. Une dame dans la soixantaine exprimait son regret de n'être pas partie alors qu'elle avait tous ses enfants avec elle. "Si l'on nous avait dit dans le temps qu'il était de notre devoir de partir avec nos enfants, mon mari et moi n'aurions pas hésité. Aujourd'hui, l'aîné est avec nous, les dix autres — car nous avons eu onze enfants — sont dispersés aux quatre coins de la province. Il en est même un dans l'Ontario."

Quelques exemples

A la suite d'un forum agricole que nous avons tenu dans leur paroisse, les cultivateurs de St-Bernard ont décidé de constituer un comité paroissial dans le but de s'enquérir du surplus de leur population et de prendre les moyens de garder leurs fils et leurs filles à la terre. Ils furent eux-mêmes étonnés du nombre considérable de jeunes couples de leur paroisse qui cherchaient à s'établir, de jeunes hommes aussi qui ne demanderaient pas mieux que de rester à la terre. A tel point que cette paroisse pourrait à elle seule, d'ici peu d'années, fonder dans l'Abitibi une paroisse-fille et d'y remplir les cadres à même le seul excédent de sa population. Ce qui est vrai de Saint-Bernard l'est aussi d'un très grand nombre de paroisses rurales, pour ne pas dire de la plupart.

A tout événement, c'est le temps plus que jamais d'endiguer une fois pour toutes ce flot de la population de la campagne vers les villes. Alors que l'argent est moins rare qu'autrefois, que la plupart des cultivateurs peuvent envisager soit la transplantation de leur famille, soit l'établissement de leur fils dans des conditions avantageuses, il ne faudrait pas qu'ils aillent encore une fois différer l'accomplissement de l'un de leurs premiers devoirs.

Pour améliorer la culture du blé

Dans un article sur "Les céréales" publié dans la Revue de l'Institut agricole, le Dr L.-H. Newman, Céréaliste du Dominion, écrit que le développement économique du Canada est étroitement lié à la production du grain, notamment du blé. On a dit à juste titre que le blé était "la fée économique de la vie industrielle et commerciale du Canada, car elle a édifié presque toute la structure économique des Provinces des Prairies". Le Dr Newman déclare qu'aucun autre produit naturel n'a pu soutenir la comparaison avec le blé en tant qu'influence vivifiante sur la vie du Dominion, et rien n'a attiré autant l'attention de l'étranger.

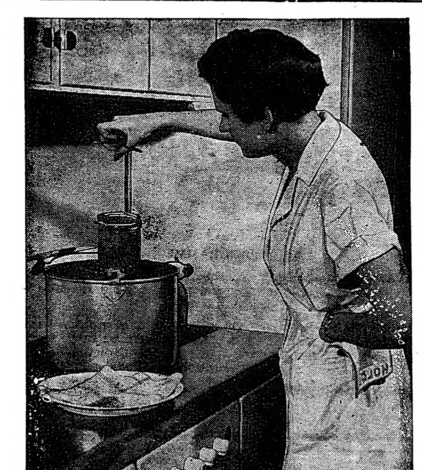
L'expansion future de la production de blé au Canada dépend dans une large mesure du succès qu'obtiendra le sélectionneur de plantes dans le développement de meilleures variétés. Le Dr Newman a fait remarquer que des variétés encore plus hâtives et à fort rendement ainsi que des variétés plus résistantes à la sécheresse, augmenteraient probablement de façon appréciable la production annuelle. Cette année, une nouvelle variété de blé, résistante à la mouche à scie de la tige, promet d'être une amélioration d'une grande portée. D'autres variétés prometteuses, possédant des caractéristiques susceptibles de les rendre particulièrement utiles, sont également en perspective.

On pourra également se procurer avant longtemps de meilleures variétés de blé de printemps adaptées aux in- de blé de printemps alaptées aux industries spéciales. Ces variétés contribueront probablement à la somme totale. On peut encore augmenter la production annuelle au moyen de meilleures façons culturales; y compris l'emploi d'herbicides chimiques.

Plantation d'arbres dans les Prairies

La plantation des arbres se pratique dans les provinces des prairies depuis 45 ans, dans le but d'améliorer les conditions de vie sur les fermes des prairies et de fournir la protection pour les jardins et les bâtiments contre les vents violents. La reforestation des prairies dénudées est toujours une tâche difficile à cause du climat qui favorise la pousse de l'herbe au détriment des arbres. Afin de remédier à cette difficulté, le gouvernement fédéral a établi une pépinière forestière à Indian Head, Sask., en 1901 et une autre à Sutherland, Sask., en 1914, sous le ministère de l'Intérieur d'alors. En 1930, ces deux stations célèbres, devinrent des unités des fermes expérimentales fédérales. Pendant toute leur histoire, elles ont fourni et continuent de fournir des services utiles aux cultivateurs et, à venir jusqu'à la fin de mars 1945, elles avaient fourni un total de 196,000,000 d'arbres, gratuits dans la plupart des cas, pour la plantation sur les fermes des prairies.

En vertu de la loi du rétablissement agricole des prairies, la reforestation a été accélérée dans les régions frappées de sécheresse, et jusqu'à la fin de 1944, d'après le rapport annuel de la loi du rétablissement agricole des prairies, il s'est distribué et planté 16,117,222 arbres. Ce travail a été accompli en collaboration avec les associations d'amélioration d'agriculture organisées sous l'empire de la loi du rétablissement agricole des prairies et par des démonstrations aux sous-stations expérimentales des districts.



Les fruits et les légumes mis en conserve à la maison à l'heure actuelle, rehausseront le repas de famille l'hiver prochain. Cette spécialiste en économie ménagère de la section des Consommateurs, ministère de l'Agriculture, appartient au personnel qui éprouve les différentes méthodes de mise en conserve à la maison. On peut se procurer gratuitement des brochures sur la mise en conserve à la maison en s'adressant au ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Gare aux voleurs!

Il fut un temps, pas très éloigné encore, où le crédit de la classe agricole équivalait à zéro.

D'où venait ce manque de confiance? De l'inflation de la guerre de 1914, suivie de l'avilissement des prix de tous les produits de la ferme, 1930.

Conséquences: une foule de cultivateurs devinrent temporairement insolvables. Pour atténuer le désastre, les gouvernants créèrent les lois du Concordat et du Crédit Agricole.

Si de 1920 à 1930 surtout, l'épargne populaire n'avait pas été raflée par une nuée de faiseurs, qui ont vendu du "Chibougamou, du Baldwin-Lafontaine", et . . . bien d'autres saletés, les Caisses Desjardins auraient pu organiser, sans le secours de l'Etat, un Crédit Agricole solide, comme elles le pourraient aujourd'hui, avec les quelque 140 millions d'actif qu'elles possèdent. Mais les faiseurs existaient: les naïfs aussi!

En existent-ils encore des exploiteurs et des naïfs qui croient aux gros intérêts, en l'an le grâce 1946?

Nous le croyons que trop, hélas. . .

Voilà pourquoi, pour éviter des ennuis sérieux et des désastres irréparables, nous nous permettons de donner deux conseils aux lecteurs: le premier va aux officiers des Caisses Desjardins. A tous nous disons: en garde contre les prêts sur achats de maison et sur les constructions d'habitation!

Ces valeurs diminueront de 50 p.c., dans un avenir plus ou moins rapproché.

Ce sera l'histoire des valeurs soufflées des fermes de 1918 à 1930.

Le second, nous le faisons donner par l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture du Québec.

Assez récemment, dans une conférence de presse, il mettait en garde, les cultivateurs, contre les placements risqués, dans les termes suivants:

"La tâche la plus importante pour le cultivateur présentement, c'est de veiller avec le plus grand soin sur les économies qu'il a pu accumuler au cours des dernières années. L'expérience de ce qui s'est passé entre les deux grandes guerres doit nous servir de leçon.

Personne n'ignore que des sommes formidables ont alors été perdues dans des entreprises problématiques, fantaisistes ou simplement inexistantes. Pour leur part, les cultivateurs de chez nous ont englouti dans cette fausse "course au trésor" une fortune qui frise les cent millions.

Le démon de la spéculation profitera de l'après-guerre pour essayer de rafler les économies des habitants.

Il est même probable que c'est déjà commencé.

On fera encore miroiter aux yeux des épargnants de la campagne des rendements de 10, 20 et même 30 pour cent sur des placements dans des compagnies en formation. Je ne conteste à personne le droit de prendre des risques, mais à titre de ministre de l'Agriculture, j'ai le devoir de dire aux cultivateurs: prenez vos précautions, cherchez les placements absolument sûrs, et le meilleur est encore votre terre, votre sol.

Les caisses populaires peuvent prendre soin des économies des cultivateurs et les faire fructifier à l'avantage des paroissiens de chaque localité. L'argent péniblement amassé vaut la peine d'être protégé et préservé".

Chacun des mots de cette citation vaut son pesant d'or.

Ils viennent d'un homme compétent, d'un cultivateur qui en a assez fait pour la classe agricole, pour mériter d'être écouté.

Gare donc au voleur aux beaux habits, au long cigare, à l'odoriférante cigarette, à l'auto reluisante, qui veut vous enrichir en criant. . . ciseau!

Ecoutez-le, et vous serez promptement. . . volés.

Louis ARNEAU

(L'Action Catholique)

L'état des cultures en Alberta

RAPPORT DU 31 JUILLET

Le temps a été sec et chaud dans les Provinces des Prairies la semaine dernière, ce qui force les cultures de céréales à une maturité hâtive. Il faudrait dans le moment des pluies générales pour assurer un remplissage convenable du grain et pour enrayer la détérioration dans certaines régions de l'Alberta et de la Saskatchewan. Pour l'ensemble des Prairies cependant les perspectives demeurent passablement bonnes. La moisson est commencée dans les districts sud de l'Alberta et du Manitoba et si la température présente se maintient la moisson sera généralement hâtive cette année.

Alberta

Le temps clair et chaud en Alberta fait mûrir les cultures de bonne heure. Cependant, il faudrait de fortes pluies au sud-est de la province et dans le district de Rivière-la-Paix pour empêcher que les cultures ne se détériorent. Généralement parlant, les prespectives du blé sont bonnes.

A Manyberries, la chaleur intense de la semaine dernière a fait mûrir les cultures rapidement, mais il faudrait immédiatement de l'humidité pour empêcher que les cultures ne se détériorent davantage et pour que le grain se remplisse. La récolte du seigle est bien avancée et les perspectives du blé et de l'avoine restent bonnes. Les vents chauds autour de Lethbridge ont fait du ravage. La récolte du blé d'hiver, du seigle d'hiver et de l'orge est commencée et on signale que les moissonneuses-batteuses sont à l'oeuvre sur le premier blé de printemps. La chaleur persistante à Vulcan fait faire de rapides progrès à toutes les céréales et les céréales tôt semées commencent à jaunir. Cependant, il faudrait encore de la pluie pour que les céréales tard semées se remplissent bien.

Il faudra de la pluie bientôt autour de Claresholm pour terminer le remplissage. On ne signale pas de dommages causés par la grêle et toutes les céréales sont dans la première phase d'épiage; 65 p.c. ont déjà épié. Autour de Hanna, on signale que les cultures tard semées se détériorent à cause de la très forte chaleur et du manque le pluie. Les céréales tôt semées sont en bon état. Il n'y a pas eu de pluie la semaine dernière à Stettler et le blé est presque épié. Les céréales tardives ont un besoin urgent de plus d'humidité et les grains secondaires ne donneront qu'une faible récoite à moins qu'il ne pleuve bientôt. La récolte de foin a été bonne mais l'état des pâturages n'est que passable. On a grand besoin de pluie à Sedgewick. La grêle a fait des dommages par place. Les pâturages sont bons.

Les cultures dans le district de Calgary sont en bon état passable et le temps sec et chaud de la semaine dernière a poussé toutes les céréales vers la maturité. Les réserves d'humidité semblent suffisantes à Lacombe pour les prochains dix jours. Toutes les cultures sont de sept à dix jours plus tardives que d'habitude. La grêle a causé de légers dommages. A Edmonton, on croit que les cultures se ressentiront des gelées de la nuit du 22 juillet, mais il est difficile actuellement de déterminer l'étendue des dommages. On croit, cependant, qu'ils seront considérables en certains cas, selon le point de développement des céréales. Le temps reste chaud et il serait bon qu'il pleuve. Les céréales sont en bon état à Athabasca et se remplissent bien. Le rendement moyen du blé devrait être de 25 boisseaux à l'acre. Les grains secondaires et les cultures fourragères sont bons. Les vents forts ont asséché le sol à l'excès durant la semaine dernière à Beaverlodge. Les perspectives du blé indiquent un rendement de 30 boisseaux à l'acre; dans le cas de l'avoine, il devrait être de 60 boisseaux. La gelée a été dure par place la semaine dernière dans de vastes endroits autour de Grande Prairie et Fairview jusqu'à Grimshaw.

Le manque de pluie à Donalda depuis deux semaines a fait se détériorer rapidement toutes les céréales et les cultures fourragères, surtout sur les sols légers. A moins d'humidité d'ici à dix jours, les pâturages seront manqués. La précipitation moyenne de la province depuis le 1er avril a été de 5 p.c. en bas de la normale comparativement à une fraction au-dessus de la normale la semaine dernière. La température moyenne de la semaine terminée le 29 juillet est de même que celle de la smaine dernière: un degré au-dessus de la normale.

Une société coopérative de soins médicaux et d'hospitalisation

A la floraison d'oeuvres coopératives, toutes vouées à l'assainissement du climat social et économique du Canada français; un secteur coopératif restait à peu près vierge de réalisations: celui de la santé. Dans ce domaine, seuls les pouvoirs publics et quelques âmes d'élite s'étaient jusqu'ici préoccupés d'accroître et de bonifier notre plus précieuse richesse, le capital humain. Cette lacune vient d'être heureusement comblée par la fondation récente, à Québec, des SSQ (Services de Santé de Québec), une société coopérative de soins médicaux et d'hospitalisation.

Le fondateur

Cette très utile initiative est due à un jeune médecin québecois, le docteur Jacques Tremblay, dont certains articles à la revue Ensemble sur la médecine coopérative furent naguère remarqués. Après six années d'étude, d'expérimentation, de tâtonnement, dans le quartier populaire de St-Sauveur, à Québec, où il exerce sa profession, le docteur Tremblay se décidait enfin à jeter les bases d'une société sans but lucratif, conforme à nos us et coutumes, respectueuses de nos traditions religieuses et nationales, bref un organisme qui répondrait pleinement aux exigences du mouvement coopératif et où le corps médical lui-même jouerait un rôle prépondérant. Régie par la Loi des syndicats coopératifs de Québec, les SSQ se sont d'abord solidement implantés dans sa région de Québec, comme ils se devaient mais entendent couvrir maintenant le reste de la province, y compris la ville de Montréal et les environs.

Pour les moins fortunés

Les SSQ sont appelés à rendre d'immenses services aux gens à revenu modeste: salariés, fonctionnaires, cultivateurs, ouvriers spécialisés, pêcheurs, forestiers, petits et moyens bourgeois, bref à quiconque ne songe pas sans effroi à ses maigres économies advenant une maladie ou une coûteuse intervention chirurgicale. En effet à l'heure actuelle, il faut être fortuné ou gueux pour solliciter l'âme sereine son entrée dans une maison hospitalière. dans le premier cas à cause de son argent, dans l'autre parce qu'on peut bénéficier des dispositions de la Loi de l'Assistance publique. Quant aux citoyens ordinaires il leur faut soutirer le compte d'épargnes ou s'endetter envers un tiers afin de pouvoir désintéresser l'hôpital, le médecin, le chirurgien, la garde-malade, le pharmacien, etc. C'est pour obvier à cette pénible situation que les SSQ existent. Contre le paiement d'une cotisation mensuelle relativement modique, prélevée par groupe ou isolément, les SSQ viennent au secours de l'abonné ou de sa famille lorsque le malheur le visite.

Les avantages accordés

Outres les services hospitaliers ordinaires 121 jours au maximum pour la première année contractuelle et 31 jours pour les années subséquentes), les Services de Santé de Québec paient le coût entier de la maternité dans un hôpital affilié. De plus chose inédite au Québec, ceux-ci offrent les services médico-chirurgicaux dans un hôpital seulement. Ainsi un père de famille peut se mettre à l'abri — de même que sa femme et tous ses enfants en dessous de 18 ans — contre l'une des innombrables opérations que la plupart des humains doivent subir au cours d'une existence un peu longue. Et cela, tout en laissant à l'abonné le choix du médecin ou du chirurgien dont les notes sont envoyées aux SSQ pour acquittement.

Les SSQ ambitionnent même un jour de vulgariser la médecine coopérative, à domicile ou au bureau du praticien C'est à condition de pouvoir vulgariser à l'infini les notions d'hygiène dans le peuple, que de maladies pourraient être prévenues par le médecin, si ce dernier pouvait se livrer aux méthodes préventives usuelles. Nombreux sont les patients qui attendent trop tard pour consulter un médecin, par négligence ou apathie, mais parfois parce qu'ils sont gênés financièrement. Si les SSQ réussissent à monter leurs services médicaux, le patient ne redoutera plus de consulter volontiers son médecin de famille qui le maintiendra en bonne santé. Quant au médecin, ses honoraires seront désormais périodiquement acquittés.

Le contrat

Le contrat consenti par les SSQ peut être individuel ou familial dans l'un des quatre services suivants: A)Médicaux; B) Médico-chirurgicaux; C)Hospitaliers; D) combinant B et C. Il faut noter cependant que les services A ne fonctionnent présentement que dans la ville de Québec et les environs.

Vraie coopérative

Comme dans toute coopérative orthodoxe, on y compte des membres sociétaires et des membres auxiliaires: les premiers ayant acquitté au moins une part sociale, de $5 chacune. mais pas plus que cent, ce qui leur confère le privilège d'élire le Conseil d'administration. Tout membre auxiliaire peut en tout temps et à condition d'acquitter une part sociale, devenir membre sociétaire. Le vote lors de la première assemblée annuelle se fera démocratiquement, "un homme, un vote", et pour les seuls membres présents. Quant à la ristourne, caractéristique de toute véritable coopérative, elle se traduira — après qu'on aura pourvu largement aux réserves statutaires — sous forme de services additionnels que les SSQ offriront éventuellement à leurs abonnés.

(Extraits d'un article de **Notre Temps**)

BUT DE LA CAISSE

Un des buts de la caisse populaire et peut-être un de ceux le moins compris et le moins mis en pratique est celui de supprimer le crédit chez le marchand. A-t-on bien compris dans le passé, ce but des caisses populaires? Supprimer le crédit chez le marchand. C'est là que l'on peut, et cela d'une manière plus efficace, réduire à une plus équitable mesure la part des biens qui s'accumulent aux mains des capitalistes.

J.-G. DAY

Le blé dans le monde

Régina. — "Aujourd'hui, la production du blé est d'une importance primordiale dans le monde; son transport est un devoir qui incombe aux chemins de fer, et soyez assurés qu'ils sont prêts à l'accomplir" a déclaré M. W. R. Devenish, vice-président de la région de l'ouest du Canadien National, lors de l'inauguration de l'exposition tenue à Régina, Saskatchewan.

M. Devenish ajouta que la récolte dans l'ouest canadien s'annonce excellente à la satisfaction de tous.

La Survivance des Jeunes

HISTOIRE DU CANADA

Canotiers et voyageurs

Nous connaissons convenablement les principaux personnages qui, de Cartier à Franklin, ont parcouru en tous sens l'Amérique du Nord pour en découvrir les secrets. La grande histoire, en effet, se montre volontiers prodigue à l'endroit des vedettes. Par contre, elle laisse trop facilement dans l'ombre les artisans anonymes qui ont eu aussi leurs mérites.

Au chapitre des explorateurs, il importe de payer un tribut de gratitude reconnaissante à la légion méritoire des canotiers et portageurs qui, durant plus de trois siècles, ont donné, sous tous les coins du ciel d'Amérique, le spectacle de l'audace conquérante, du mépris du danger, de l'amour du risque de l'endurance physique presque surhumaine.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, ces hommes de notre sang ont donné leur temps, leurs forces, leur coeur à des besognes exténuantes. Ils ont peiné pour les autres, sans gloire ni profits matériels. Notre race leur doit de pouvoir proclamer que partout en Amérique du Nord ce sont des Français qui ont ouvert les voies à la civilisation.

Les canotiers des débuts français furent pour une bonne part des Indiens amis, plus au courant des routes du pays et du maniement des fragiles embarcations d'écorce. Mais très tôt nos coureurs de bois dépassèrent les indigènes en endurance et en habileté; les chefs d'expéditions préféraient les employer de préférence aux guides sauvages. Toutefois, c'est surtout après la cession du pays aux Anglais que la profession de canotier, ou mieux de "Voyageur" prit une importance considérable. Les traiteurs anglais ou écossais qui réorganisèrent la traite des fourrures dans les régions ouvertes par les La Vérendrye employaient presque exclusivement des Canadiens français. Ils furent, à certains moments, plus de trois mille dispersés dans tout l'ouest américain, des Grands Lacs aux Rocheuses.

Ces voyageurs formaient une caste à part. Héritiers directs des hardis canotiers de l'époque française, ils éblouissaient les terriens et les habitants des villes par leur bagout et par leur bonne humeur communicative. Ils affectaient de mépriser les habitants et les bourgeois. Pour eux, seule la vie large des grands espaces méritait l'attention d'un homme libre. Ils abusaient d'ailleurs de leur popularité et les exemples qu'ils donnaient n'étaient pas toujours édifiants.

Les voyageurs ne faisaient rien à moitié; qualités et défauts prenaient chez eux des proportions imposantes. Retenons le témoignage que leur rend Bouchette: "On appelle Voyageurs les hommes employés au transport par canot; ils sont robustes, hardis, résolus, capables de supporter longtemps les rigueurs de la fatigue et de la privation".

Voici un autre hommage mérité, qu'on trouve sous la plume de William McGillivray: "On ne fait travailler personne au monde plus durement que ces voyageurs canadiens. Je les ai vus pagayer dans un canot vingt heures sur vingt-quatre, aller à cette vitesse durant une quinzaine de jours ou trois semaines sans un jour de repos ni ralentissement. Mais ce n'est pas sans mal qu'ils font de tels efforts: ils maigrissent beaucoup durant de semblables voyages, bien qu'ils consomment une quantité incroyable de nourriture. Ils fument sans cesse et chantent des chansons qui leur sont particulières et qui sont les mêmes que chantaient auparavant leurs pères, leurs grand-pères et probablement leurs aïeux. . ."

Complétons ce tableau par le rappel des services rendus à la Patrie. Ecoutons l'Abbé Antoine D'Eschambault: "C'est encore comme instruments indispensables des découvreurs et compagnons inséparables des découvreurs attitrés que nos Voyageurs ont bien mérité de la Patrie. Sans eux la patrie canadienne ne serait pas ce qu'elle est, pas aussi vaste, pas aussi riche, car ce furent eux qui assurèrent l'avantage de première occupation à ceux du pays. Non seulement les explorateurs s'en rapportèrent à leur expertise et à leur manière de traiter avec les sauvages, mais il est clair qu'en bien des cas les Voyageurs ont été les premiers à pénétrer dans des endroits jusqu'alors inconnus."

Suivons maintenant les Voyageurs dans leurs courses. Les détails donnés ici s'appliquent surtout aux expéditions de commerce du régime anglais, mais on peut les appliquer sans crainte d'erreur à tous les canotiers de l'histoire canadienne, surtout aux compagnons des La Vérendrye.

Les canots partaient au printemps, par brigades de 8 ou 10 à la fois. Des équipages de 9 à 12 hommes montaient chaque embarcation, chargée de 8,000 à 10,000 livres chacun. Au signal, tous les avirons plongeaient ensemble dans l'eau qui s'ouvrait avec un bruit de soie déchirée sous la poussée des quilles d'écorce blonde. Tout de suite des chants s'élevaient, des chansons à répondre que tous les hommes reprenaient en choeur, en scandant les mots au rythme des avirons.

Les flottiles parties de Lachine montaient jusqu'au Grand Portage, à 1,100 milles de Montréal. La montée prenait d'ordinaire 40 à 50 jours. Sur eau calme, les canots pesamment chargés atteignaient une vitesse de 6 milles à l'heure. Mais on devait souvent compter avec les rapides où il fallait tirer péniblement le canot à la cordelle, les chutes qui imposaient des portages, les tempêtes qui retenaient les équipes au rivage durant d'assez longues périodes.

Chaque fois qu'il fallait gagner terre pour les portages ou pour les brefs campements de nuit, on était forcé d'aborder tranquillement, de crainte de râcler l'écorce sur les cailloux. Le déchargement des ballots s'opérait habituellement à quelque distance du rivage, les hommes travaillant à l'eau jusqu'à la ceinture. Une fois les canots vidés de leur 4 ou 5 tonnes de paquetons, on les transportait sur la grève. Les hommes ne dormaient pas longtemps; vers trois heures du matin le crie de: lève, lève! les tirait de leur pesant sommeil. Comme ils couchaient tout habillés, enroulés dans une couverte, à la belle étoile, les préparatifs du départ n'étaient pas longs. On replaçait les amas de ballots et la flotille se remettait en marche. Après cinq heures de palettage à jeun, dans l'air vif du matin, arrêt d'une demi-heure pour le déjeuner, composé surtout d'une bouillie de maïs ou de pois, étoffée de tranches de lard. Puis le jeu des avirons recommençait; vers deux heures, halte brève pour une nouvelle dose d'épaisse purée de pois; et de nouveau les forçats volontaires reprenaient l'aviron chantant. Ils pagayaient ainsi jusqu'à la grosse noirceur. Et ils recommencaient le lendemain. . .

"Les Voyageurs et les coureurs des bois, écrit M. J.-S. Blais, furent les continuateurs inconscients du rêve de Colomb, de Cartier et de Champlain qui cherchaient la Mer Vermeille et la Chine. Jeunes aventuriers intrépides attirés par la magie des forêts; acteurs et comparses d'un grand drame; auxiliaires ignorés d'un grand siécle, ils vinrent, ils vécurent attirés par la magie des espaces, auréolés du mystère des bois, mais sans laisser plus de trace que leur canot sur la surface des eaux. . ."

Du tac au tac

Jeannette. — Tiens, tais-toi; tu ne dis que des âneries.

Louise. — C'est pour te permettre de comprendre.



CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 11 au 16 août 1946. L'horaire est donné en heure normale des montagnes

Dimanche 11 août
11h.00 à 11h.30 p.m. — Les Voix du pays
11h.30 à minuit — Céleste et Valentin.

Lundi 12 août
11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson francaise.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4 h. 45 à 5 h. p.m.—La Vie des Quatre

Mardi 13 août
11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11 h. 15 à 11 h. 30 a.m.—La Chanson française
4h. 30 à 4h. 45 p.m. Bon appétit
4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Mercredi 14 août
11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h. 15 à 11h. 30. — Musique et littérature.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Jeudi 15 août
11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m.—La Chanson française.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Le quart d'heure de la Bonne Chanson.
4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Vendredi 16 août
11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson francaise.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Watrous, le 29 juillet 1946.

Berthe Baril

LA POULE AUX OEUFS D'OR

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.
Je ne veux, pour le témoigner,
Que celui dont la poule, à ce que dit la fable,
Pondait tous les jours un oeuf d'or.

Il crut que dans son corps elle avait un trésor:
Il la tua, l'ouvrit, et la trouva semblable
A celles dont les oeufs ne lui rapportaient rien,
S'étant lui-même ôté le plus beau de son bien.

Belle leçon pour les gens chiches!
Pendant ces derniers temps, combien en a-t-on vus
Qui du soir au matin sont pauvres devenus ,
Pour vouloir trop tôt être riches!

LA FONTAINE

La poupée

On s'ennuie avec la poupée
Qui ne dit rien.
Le jour, on en fut occupée,
Mais le soir vient.

La poupée, elle, n'a point d'âme,
Pourquoi l'aimer?
A quoi bon jouer à la dame,
Sans l'animer?

Enfant, par les humides rues
Vont des enfants,
Mines frileuses apparues,
Au froid, au vent.

Le meilleur de leur âme tendre
Irait à vous,
Si pour leur parler, les entendre,
Votre front doux

Se rapprochait de leur détresse,
Et si pour eux
Vous travailliez avec tendresse,
Après vos jeux.

Lucie Félx-Faure-Goyau

TANGENT

Concours de catéchisme

Grade français	Nom	Grade de catéchisme
IV	Pauline Granger	X
VI	Thérèse Langlois	IX
VI	Léo-Paul Langlois	IX
VII	Isabelle Dumont	IX
VII	Céline Dumont	IX
V	Gérard Beaudoin	IX
V	Clément Laurin	VIII
VI	Isabelle Nadeau	VIII
V	Lucille Verreault	VIII
V	Jeanne d'Arc Granger	VIII
IV	Georgette Granger	VIII
VI	Cécille Nadeau	VIII
IV	Marie-Paule Verreault	VI
IV	Irène Beaudoin	VI
V	Louise Gillon	V
IV	Léona Verreault	V
IV	Cécile Doucet	IV
IV	Roger Laurin	IV
IV	Laurette Bouchard	IV
IV	Lionel Barrette	IV

Devinettes

1—Quel est le comble de la stupéfaction pour un aveugle?
2—Où fut signé le traité de Ryswick?
3—Celui qui le fait et celui qui l'achète n'en ont pas besoin; celui qui s'en n'en sait rien. Qu'est-ce?
4—Je n'ai ni tête ni queue, cependant, ôtez-moi la tête et queue et j'aurai tête et queue. Qui suis-je?
5—Quelle différence y a-t-il entre une pomme cuite et une menteuse?
6—Qui parle toutes les langues sans en avoir étudié une seule?
7—Pourquoi les laveurs de vaisselle sont-ils supérieurs aux astronomes?
8—Quelles sont les personnes les plus exposées au rhume?
9—Quel est le comble de la paresse?

Réponses

1—Recevoir une gifle qui lui fasse voir trente-six chandelles.
2—Au bas de la page.
3—Un cercueil.
4—Bourse — ours.
5—Aucune. Ni l'une ni l'autre ne sont crues.
6—Téléphone.
7—Les premiers font planètes (plats nets), et les seconds se contentent de les découvrir.
8—Les voleurs parce qu'ils sont toujours "découverts".
9—Ne pas se fermer les yeux pour dormir.

L'argument de Micheline

La petite Micheline a très envie d'une montre qu'elle a remarquée dans les bijoux de sa grand'mère.

—Je t'en supplie, bonne maman, donne-la-moi!

—Je te promets de te la donner un jour.

—Eh bien! aujourd'hui, c'est donc pas un jour?

Un riche pinson

Charles Nodier, littérateur célèbre, né à Besançon, profitant d'un rayon de soleil printanier, alla un jour se promener avec un ami, du côté du Pré-Saint-Gervais. S'étant assis sur l'angle d'une citerne peu élevée, voilà qu'il aperçoit dans un fossé, blotti au soleil, un jeune paysan qui tenait un livre à la main. L'enfant était studieux.

—Tu sais lire, mon ami? lui demanda Nodier.

—Pas tant que je voudrais, dit l'enfant, levant deux grands yeux noirs très expressifs.

—Vas-tu à l'école, au moins?

—Ma soeur et moi nous y allons, à tour de rôle. tous les deux jours.

—Tiens! et pourquoi pas ensemble?

—Parce que ça coûterait trop cher, quatre francs. Ma mère, qui garde les oies, ne peut donner tant d'argent que ça.

—Ah!

Nodier se leva, fit quelques pas; il aperçut un nid dans un embranchement de cerisier.

—Sais-tu monter sur les arbres, mon garçon?

—Oui, Monsieur; mais c'est pas la peine ed grimper pour prendre ce nid; il est bien vieux.

—Qu'importe! je tiens à l'avoir.

Le nid n'était pas élevé: l'enfant put bientôt l'atteindre, et sans peine.

—Je le sens: il est tout plein, tout plein: mais ce ne sont pas des oiseaux qui nichent dedans. . .

—Qu'est-ce qu'il y a donc?

L'enfant, revenu à terre, regarde: son étonnement est extrême. Il retourne le nid, et en fait tomber une vingtaine de pièces de monnaie. Ebahi, il appelle sa mère qui accourt, et lui montre, joyeux, sa trouvaille.

—Oui, oui, mère, bien sûr, c'est de l'argent.

Puis, étendant le bras vers Nodier qui riait comme un fou, il s'écria:

—Oh! mère, le pinson, je crois que le voilà.

En effet, le charitable Nodier n'avait eu qu'à élever le bras pour déposer son offrande délicate dans l'aumônière de mousse que la Providence avait placée à la portée de sa haute stature.

Les deux enfants purent aller à l'école chacun tous les jours.

Pour rire




Conciliation

La petite Marcelle s'est fait une opinion conciliante sur la question de savoir s'il convient d'avancer la date des vacances ou de conserver la date actuelle.

—Il n'est pas besoin de tout bouleverser ,dit-elle.

—Alors, comment faire?

—Eh bien! On pourrait se contenter d'avancer la date de l'ouverture des vacances sans modifier celle de la rentrée.

* * *

A l'examen

L'inspecteur. — Que voyez-vous sur votre tête lorsque vous êtes en plein air?

Le candidat. — Le ciel!

L'inspecteur. — Et lorsque le ciel est couvert de nuages que voyez-vous?

Le candidat. — Mon parapluie.

* * *

Une savante

Gabrielle apprend l'Histoire Sainte. Sa maman lui dit que le bon Dieu avait défendu à Adam de manger les pommes de l'arbre de la science du bien et du mal.

—Ah! je sais pourquoi, dit l'enfant; le bon Dieu voulait les manger toutes.

* * *

La franchise de Louisette

—Louisette, il manque des gâteaux dans la boite en fer; c'est toi qui les a pris?

—Oh! non, maman, je n'ai jamais pu ouvrir la boite.

Le castor au travail

(Suite)

Construction d'un barrage

Le castor choisit, pour y établir son domaine, une vallée étroite ou court un petit ruisseau à faible courant. Il endigue ce ruisseau pour former un bassin artificiel. Les matériaux dont il se sert à cette occasion sont des branches de saule, d'aulne ou des arbustes les plus abondants dans les alentours. Il place une première rangée de ces branches au fond du ruisseau et souvent les enfonce dans le fond, le bout libre faisant face au courant. Il recouvre le tout de boue, de gravier et même de pierres ramassées aux environs. Il ajoute plusieurs autres épaiseurs de branches, les unes sur les autres, chaque épaisseur étant consolidée de boue et de gravier et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il juge la hauteur atteinte suffisante.

Au début de cette construction, l'eau filtre à travers les branches mais les sédiments apportés par le courant aident à boucher les interstices et le castor continue à ajouter de la boue jusqu'au moment où l'eau est bien captée et la chaussée étanchée. Ce travail ne sera jamais terminé, car le castor devra continuellement surveiller son barrage pour empêcher qu'il ne s'y fasse des voies d'eau.

Transport des matériaux

On peut se demander comment l'animal charroie tous les matériaux nécessaires à cette construction. Il transporte la boue et les pierres serrées contre la poitrine par les pattes de devant ou parfois entre la queue rabattue en avant et le ventre. Quand aux branches, il les saisit dans sa gueule et les traine sur le sol ou dans l'eau et les met en place en se servant de sa gueule et de ses pattes antérieures.

Hauteur et largeur du barrage

Lorsque cette digue est terminée, elle s'élève ordinairement à une hauteur de 5 ou 6 pieds, sa base large de 10 à 15 pieds va en s'amincissant vers le sommet. Le tracé change sans raison apparente; il n'est pas toujours droit mais présente au courant une face concave ou convexe, parfois même une série de zigzags. On a vu de ces digues, qui évidemment varient de longueur suivant le besoin, dépasser 1,000 pieds. Et ce n'est pas tout. Souvent le barrage principal se complique de petites constructions auxiliaires servant à détourner ou à affaiblir le courant trop rapide.

L'habitation

Lorsque le castor a établi un bassin à sa convenance et que son installation est permanente, il ne se contente plus de vivre dans les terriers qu'il s'était creusés au bout de son étang artificiel, il se construit une hutte de toutes pièces. Là encore, le castor montre de grandes qualités d'ingénieur. Lorsqu'il s'agit d'un terrier, l'entrée se trouve sous l'eau et un corridor très long en pente, mène à la chambre d'habitation au-dessus du niveau de l'eau. Cette chambre mesure ordinairement trois pieds de diamètre et un pied de haut.

La hutte typique est une construction conique de taille variable, mais comportant toujours deux étages. Son diamètre varie de 10 à 25 pieds à la base et elle s'élève de 6 à 7 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Sur une fondation solide, constituée par un point surélevé du fond de la rivière ou de l'étang, le castor dispose au hasard des branches qu'il relie par de la boue, sauf dans la partie centrale, afin de permettre la circulation de l'air.

Quand cet amoncellement forme un tout bien solide, le castor y creuse des tunnels en rongeant les branches qui lui bloquent le chemin. Les chambres d'habitation ne sont que des élargissements de ces tunnels.

Une hutte comporte plusieurs de ces tunnels; ils débouchent toujours sous l'eau.

La hutte, petite au début, s'accroitra par addition de branches à l'extérieur ce qui permettra aussi d'agrandir les chambres intérieures en grignotant davantage les branches. Avec ce procédé les murs gardent toujours leur épaisseur initiale. Une hutte abrite habituellement une famille. Celle-ci est constituée normalement de deux adultes, de deux petits de l'année précédente.

Chaque automne les huttes sont restaurées; on les couvre à cette occasion d'une couche de boue afin qu'elles soient bien isolées contre le froid.

Construction de canaux

Voilà donc notre castor définitivement étbali. Il jouit maintenant d'une habitation confortable au milieu d'un étang dont il aura soin de faire son garde-manger pour l'hiver. Il y accumulera de fortes quantités de branches bien vertes qui se conserveront fraîches et à sa portée même sous la glace. On serait àtr op correiéletaointaoishrdlu serait porté à croire que maintenant il va se reposer. Non pas, il entreprend d'autres travaux que l'on connait moins bien, et qui pourtant montrent mieux que tous els autres, l'habileté de ce rongeur.

C'est ainsi que pour s'éviter des séjours trop longtemps sur terre lorsqu'il lui faut aller chercher au loin les branches dont il fait sa nourriture, il creuse des canaux où il fait arriver de l'eau. Ces canaux, qui servent à ses charroyages, larges d'une vingtaine de pouces au moins, ont un profondeur moyenne de deux pieds. Stillman Beny cite un canal du Montana mesurant 745 pieds de long. Si la conformation du terrain rend impossible l'organisataion du transport par eau, le castor, en empruntant toujours la même route pour ses allées et venues, tracera des pistes bien nettes qui sont de véritables chemins de portage. De même, établit-il, de place en place, des petits terrains d'atterrissage au bord de l'eau. Il y séjourne volontiers le jour pour s'y reposer, se chauffer au soleil ou grignoter. Le castor semble obsédé par l'idée qu'il ne doit s'éloigner de l'eau que le moins possible pour pouvoir y plonger à la moindre alerte.

Un exemple

Vous ne serez pas étonnés, après ce que vous venez d'entendre dire du castor, qu'on en ait fait le symbole de l'énergie, de la paix et de l'industrie.

Ajoutons qu'il est père de famille exemplaire. Toujours fidèle à la même compagne, il garde ses petits avec lui durant deux ans, jusqu'à leur complète maturité.

On a discuté à savoir si le castor nuisait à l'homme. Il détruit des arbres, il est vrai, mais ceux-ci n'ont que peu de valeur commerciale: aulne, saule, peuplier et les régions qu'il inonde en endiguant les rivières sont rarement cultivables. Par contre, il prévient les grandes inondations en régularisant les cours d'eau et contribue largement à lutter contre les feux de forêt.

Le castor est donc un animal qu'il faut protéger car il est une richeses pour le pays.

Robert DOLBEC
(Cercle des Jeunes naturalistes)

La fête des enfants au Japon

La fête des enfants au Japon est aussi la fête des **cerfs-volants**, distraction si chère à tout japonais. Partout sur les collines, ils volent et planent avec orgueil, superbement peints de figures extravagantes représentant des monstres de cauchemar, des soleils, des lunes, toutes sortes de constellations connues ou inconnues c'est une mêlée chatoyante indescriptible.

Cette fête se passe à la fin de mai ou au commencement de juin. On se presse sur l'herbe des prairies. Marchands de bonbons au poivre, de haricots au sucre et à la glace, de crevettes farcies, d'algues de riz à l'eau, circulent dans la foule, sans cris, souriants, et polis. Les mamans surveillent les jeux en fumant leurs petites pipes, pendant que les papas savourent béatement le vin de saké (vin de riz), supportant avec une patience digne d'éloges le gloussement des trompettes de cristal, où souffle éperdument la marmaille nippone en délire.

Mais la "great attraction" de ce jour, c'est, quand le soleil s'incline vers l'horizon, la mort des cerfs-volants. Une guerre sans merci commence: il s'agit de trancher par une manoeuvre habile, la corde de son voisin. On s'agite, on se démène, on se'nflamme, et, pendant ce temps, d'adorits loustics, armés de longs bambous, cherchent à s'emparer des vaincus au moment de leur chute à travers les airs. Tout cerf-volant, veuf de ficelle, appartient de droit au plus alerte à s'en emparer. Il en est d'un prix considérable, soit en raison de leur volume, soit en raison de la valeur de leurs peintures.

Enfin, quand la lune apparait au-dessus des collines, les lanternes de couleur s'allument: les rues pavoisés, que parcourent des troupes de musiciens, s'illuminent, et papas, mamans, garçons et filles, chargés des cerfs-volants échappés au carnage, trottinent au bruit des crécelles et des claque-bois, pour regagner leur demeure.

Honnêteté

Afin d'éprouver son serviteur sénégagais, un nouvel administrateur de district africain laisse un jour volontairement traîner sur son bureau une pièce de cinquante centimes.

Le lendemain, le Sénégalais la lui remet. Le fonctionnaire la lui donne pour le récompenser de son honnêteté.

Quelques jours, après, l'administrateur oublia dans sa chambre, mais cette fois involontairement, un billet de cent francs. Puis, s'étant aperçu de son oubli, il chercha vainement.

Finalement, il demanda au noir s'il n'avait rien trouvé.

Le serviteur répondit affirmativement.

—Et qu'en as-tu fait?

—Je l'ai gardé pour me récompenser de mon honnêteté.

Un grand apôtre de France...

(Suite de la page 1)

Notre-Dame de Boulogne depuis 1932, il vit toute son oeuvre anéantie au cours des années d'occupation.

La ville de France la plus bombardée

Boulogne-sur-mer, d'où il nous arrive, est la ville de France qui a eu le plus grand nombre de fois le douloureux honneur d'être bombardée: cinq cent douze bombardements aériens, sans compter les obus qui venaient des gros canons installés sur la côte anglaise, distante seulement de Boulogne d'environ vinqt-quatre kilomètres. Il convient d'ajouter les bombardements de l'artillerie de marine venant du front de mer. Aussi, cette ville, si belle avant 1940, n'est-elle plus à l'heure actuelle qu'une cité lépreuse et morte.

En ce qui le concerne, il a tout perdu: église, salle d'oeuvres, écoles, mobilier, linge, etc. Sa maison paternelle fut elle-même détruite en novembre 1943. De quinze mille paroissiens que comptait sa paroisse en 1939, il en restait à peine trois cents au dernier mois de l'occupation allemande. Ils commencent à revenir, mais, hélas, dans quelle condition!

Ruines générales

Boulogne-sur-Mer n'est pas la seule ville du diocèse d'Arras à avoir subi de si grands dégâts, car le diocèse tout entier a vu les deux tiers de ses neuf cent vingt-six paroisses ruinés, cinquante-deux de nos grandes églises sont rasées au sol. La cathédrale de Boulogne, deux séminaires, vingt-huit communautés et monastères, quarante-sept presbytères, etc.

Pour la seule ville de Boulogne, plus de 3,000 victimes civiles; quatre à cinq cents amputés des membres supérieurs ou inférieurs. Ceci doit s'entendre sur une population de 20,000 habitants environ, plus de 40,000 ayant évacué la ville dès le début de l'invasion.

La volonté de vivre

Boulogne était avant la guerre le premier port de pêche du continent; avec ses faubourgs, il comptait 90,000 habitants. Quand les Canadiens entrèrent victorieux dans la ville, ils ne trouvèrent que six cents personnes pour les accueillir. Là-bas, la détresse est immense. Beaucoup de petits enfants n'ont pu supporter le choc de la guerre. Les santés sont ruinées. Le manque de vivres se fait atrocement sentir. Pourtant, Boulogne veut revivre. Il faut que ses sanctuaires renaissent. Huit sur douze d'entre eux sont totalement disparus. Les habitants de Boulogne veulent à tout prix revenir des départements de la Nièvre et de la Marne où ils s'étaient réfugiés afin de continuer la reprise progressive de la vie économique du Port. Malheureusement, la rentrée au pays de 35,000 de ceux-ci, 20,000 restant encore dans leurs départements de refuge, est la cause d'un drame atroce: celui du logement. En effet, sur 9,000 habitations que comptait Boulogne avant 1940, à peine 2.000 restent debout, mais quelles habitations! M. le chanoine Lorgnier a bien voulu nous communiquer une lettre reçue ces jours derniers de l'un de ses vicaires, lettre qui décrit toute l'horreur de la situation.

Lettre émouvante

"Cher monsieur le curé, j'ai visité nos pauvres réfugiés qui rentrent. Simplement, sans colère, mais avec résignation, ils nous ont narré leur détresse. Ce vieux marin que vous connaissez bien, E. B...., qui compte à son actif 54 années de navigation, est revenu de la Nièvre voici deux mois. Comme logis, il n'a trouvé qu'une misérable cave sans soupirail. Un cierge fixé dans une bouteille éclaire faiblement ce qui tient lieu de mobilier: un petit lit de bois, un fourneau boiteux, une caisse américaine faisant office d'armoire et une autre de siège. Voilà, c'est tout. Démuni de literie, ce troglodyte couche dans un sac et utilise son pardessus usé comme couverture. Pour comble de malheur, son abri inconfortable était situé à proximité d'une conduite d'eau crevée, et, chaque matin, il devait évacuer plusieurs centaines de litres d'eau.

Ce cas isolé n'est pas, hélas, le plus dramatique, car bien souvent ce sont des familles entières avec enfants en bas âge, qui mènent une vie souterraine, identique. Et que dire de ceux qui vivent dans les maisons soi-disant hors d'eau?

Il n'est pas rare de rencontrer dix ou quinze personnes dans deux pièces exiguës. Garçons et filles couchent ensemble. Nous avons vu un grand lit occupé par six enfants, trois garçons au pied et trois filles à la tête.

Fait plus déplorable encore: récemment, un accouchement se produisilt dans un logement surpeuplé en présence d'une quinzaine de témoins."

Une grande oeuvre chrétienne

Et Monsieur le chanoine ajoute:

"Hélas! je pourrais accumuler des faits aussi douloureux que ceux que je viens de vous raconter, vous parler des scènes d'horreur de nos bombardements, de ces pauvres gens emmurés vivants, de ces quatorze enfants tués au mercredi saint 1942 pendant qu'ils préparaient avec leur vicaire, les cérémonies du jour de Pâques, de ces religieuses décapitées par la chute sur leur couvent d'un avion et toute sa charge de bombes. Il y a pourtant d'autres sujets de tristesse. C'est l'avenir moral de ces populations abandonnées pendant cinq longues années; il nous faut reprendre en l'éducation chrétienne, et parfois tout simplement l'éducation humaine, de toute notre jeunesse. Et c'est pour cela aussi que je viens demander de l'aide aux catholiques populations du Canada. Mais, d'autres influences s'efforcent d'arracher ces petits au Christ de leur baptême; ces influences sont servies par des puissances financières dont, hélas, les possibilités catholiques n'approchent pas. Pour eux aussi, pour ces chers petits enfants de France, je suis venu tendre la main, car à quoi servirait la restauration matérielle si le capital spirituel si étroitement lié à nos tristes ruines devait périr lui aussi à tout jamais."

L'accueil canadien

"Jamais je ne trouverai les paroles qu'il faudrait pour magnifier la générosité du Canada. L'accueil qui m'a été fait est de ceux qui jamais ne pourront être oubliés. Que ce soit à Québec, à Montréal, à Rimouski, à Valleyfield, à Ottawa, à Amos, à Toronto, où j'ai déjà eu l'honneur de parler, je ne puis vous dire à quel point j'ai été ému du grand coeur de vos populations. Aussi je vous assure que là-bas, dans nos ruines, chaque soir, à la prière, devant d'humbles mois de Marie, de petites mains d'enfants se joignent pour demander au bon Dieu de bénir leurs grands bienfaiteurs du lointain Canada, qu'ils sentent si près de leur coeur."

Des compatriotes

"Une des raisons de ma grande randonnée dans l'ouest est que notre région d'Arras a envoyé, il y a une cinquantaine d'années, de très nombreux colons dans le Manitoba, l'Alberta et la Colombie canadienne. J'ai promis à leurs familles de France d'aller les visiter."

"Un grand merci pour l'hospitalité que voudra bien me donner votre journal et pour l'aide efficace que vous m'apporterez aussi."

Grâce au bienveillant appui de Son Excellence Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton, Monsieur le chanoine Lorgnier ira visiter quelques-unes de nos paroisses. Dimanche dernier, il a parlé à la cathédrale. Le 11 août, il sera à St-Paul; le 18, à Morinville; le 25, à l'Immaculée-Conception; le 1er septembre, à Saint-Joachim.

M. le chanoine Lorgnier est l'hôte des RR. PP. Oblats au presbytère Saint-Joachim. Il y recevra avec reconnaissance les secours qu'on voudrait bien apporter à Boulogne-sur-Mer, la ville martyre, et à sa chère cathédrale.

Observatoire

(suite de la page 1)

ficultés semblables. Poussé par la dure leçon des faits, le vieil industriel se fait, comme malgré lui, moraliste. Si nous n'avons pas réussi à empêcher le retour périodique des troubles militaires et économiques, c'est que nous ne sommes pas allés à la source du mal. Les causes de ces perturbations, ajoute-t-il, ce sont la cupidité, l'égoïsme et l'étroitesse d'esprit, et il est bien difficile de les faire disparaître.

Vous croyez, après cette sombre constatation, que le vieillard va s'abandonner au pessimisme et attendre la mort? Au contraire. Il envoie à la jeunesse un message d'espérance. Il lui conseille, pour être en état de vaincre les difficultés, de se consacrer tout entière à l'orientation de son avenir, de se choisir des chefs dignes et sincères et, surtout, de ne pas avoir peur du travail.

Le travail! Voilà encore le bon moyen d'occuper le présent et de préparer sagement l'avenir. Au moment où l'on parle partout de pensions et de subsides, et qu'on semble espérer le jour où les secours de l'Etat pourvoiront à la vie et à la mort, il n'est pas inutile de le rappeler.

* * *

Des compliments

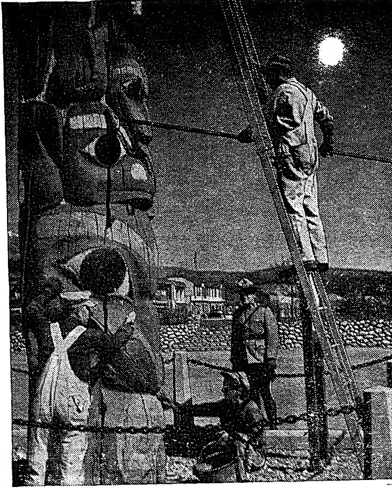
Un professeur anglais, C. E. M. Joad, après avoir affirmé que pendant près d'un siècle, l'Angleterre a envoyé dans les Dominions ses ratés, ses incapables et ses buveurs, écrit dans le "Sunday Dispatch":

"Pour ma part, aucune considération au monde ne me déciderait à quitter volontairement l'Angleterre. Je préfère mourir pauvre ici que riche dans les Dominions. Et la raison de cette préférence réside en bonne partie dans le fait que je trouve la conversation de presque tous les gens des Dominions ennuyeuse et leur compagnie, fastidieuse. Ils me font l'impression d'enfants qui n'ont pas grandi. Je ne veux pas dire qu'ils ne sont pas aussi intelligents que nous. J'oserais même dire qu'ils sont souvent plus intelligents que nous, mais ils ne connaissent rien aux livres, ni à la musique et ils n'ont aucune aptitude à manier les idées; ce qui signifie qu'ils n'ont aucune conversation. En un mot, leurs intérêts se limitent aux questions pratiques et leurs aspirations, aux choses utiles."

Très bien, Monsieur Joad; restez chez vous. Continuez d'y goûter paisiblement les choses utiles que votre pays est allé quêter dans les Dominions pour ne pas mourir de faim. Et surtout, gardez là-bas vos déchets. Ce serait vraiment impoli que de vouloir en faire cadeau à vos bienfaiteurs. Ceux-ci pourraient croire alors que vous représentez assez bien les moeurs traditionnelles de votre pays.

S. P.

DÉBARBOUILLAGE DU GRAND CORBEAU



POUR assurer la conservation des mâts totémiques qui ornent le parc national Jasper, le Canadien National les fait nettoyer et peinturer de temps à autre. Ces reliques d'un art indien aujourd'hui abandonné ont une grande valeur documentaire et intéressent beaucoup les touristes par leurs formes étranges et les légendes qu'elles représentent. On voit ici des ouvriers faisant le ménage d'un mât totémique dont la principale figure est le Grand Corbeau et dont les Indiens de la côte du Pacifique avaient fait un demi-dieu, ami des hommes, qui leur aurait enseigné les arts domestiques.

Pèlerinage annuel à la grotte de Lourdes de Saint-Albert le dimanche 18 août

Notre-Dame de Lourdes! Quels doux souvenirs ce seul nom rappelle à la mémoire des serviteurs de Marie!

Lourdes est le lieu béni des grands pèlerinages. Lourdes est la terre des miracles.

Cette année encore, Saint-Albert aura son pèlerinage à la grotte. Ce sera le 18 août, date du grand pèlerinage national de France. Et avec la même ardeur et la même foi que les pèlerins de là-bas, les pèlerins de Saint-Albert rediront les louanges de Marie. Auprès de sa petite grotte, toute ensoleillée et recouverte de verdure, la Vierge entendra les supplications de ses enfants de l'Alberta.

Les cérémonies se dérouleront comme les années précédentes: le matin, à l'église, à 8h. et 9h., messes de communion. A 11 h. messe en plein air, à la grotte, avec cantiques populaires. Sermons en français et en anglais.

Dans l'après-midi, à partir de 2 h., cantiques et prières à la grotte; puis procession du St-Sacrement et bénédiction des malades.

Les organisateurs du pèlerinage sont heureux d'inviter les foules des environs d'Edmonton au nom de la Reine du Ciel, et leur donnent rendez vous au pied de la grotte pour le 18 août. C'est là qu'elles recevront des grâces spéciales d'encouragement, de conversion ou de persévérance, sans compter les faveurs temporelles que la Vierge de Lourdes se plaît à répandre sur tous ceux qui viennent la prier dans ses sanctuaires.

Pour accommoder les pèlerins, des repas seront servis dans la salle paroissiale, soit après les messes de communion, soit à l'heure du dîner.

A la cérémonie de clôture, la vénération de la relique permettra à tous de baiser une parcelle du rocher où la Ste Vierge posa ses pieds bénis en 1858, lors de son apparition à la petite Bernadette.

Entre-temps, les pèlerins pourront se récréer en visitant le musée des missions, l'un des plus beaux du genre, en Canada; ou encore le cimetière paroissial, où se trouvent alignées les pierres tombales de 85 Pères ou Frères Oblats, les pionniers du Nord-ouest. Tout près de la grotte, ils pourront également descendre dans la crypte, et prier sur la tombe du Serviteur de Dieu, Mgr Grandin.

Pour les pèlerins d'Edmonton qui n'ont aucun moyen de transport, la compagnie des autobus a bien voulu mettre une voiture à leur disposition. Cette voiture partira d'Edmonton (Bus Union Depot) le matin à 10 h. et l'après-midi à 1 h. Pour le retour cette même voiture quittera Saint-Albert à 4 h. 30 et 5 h. 30. Le prix du passage sera de 25 cents.

Donc, tous à Saint-Albert pour le 18 août!

Un nouveau nom à l'ancien collège

Ottawa. — L'hôpital militaire, installé dans l'ancien collège des Jésuites, recevra le nom de Charles-H. Camsell, C.M.G., d'Ottawa, sous-ministre des mines et des ressources pendant un quart de siècle. S. Exc. le gouverneur général présidera l'ouverture officielle de l'hôpital pendant sa visite à Edmonton, le 25 août.

Cette nouvelle a été annoncée par le ministère de la Santé nationale et du bien-être social qui a pris la direction de l'hôpital, au début de l'année, pour les services d'hygiène destinés aux Indiens.

Son Excellence et lady Alexander, accompagnés par le lieutenant-gouverneur et Mme J.-C .Bowen et par des personnalités officielles, visiteront l'hôpital le lundi 26 août à 10 h. 30 du matin. Le Dr Camsell doit assister aux cérémonies d'inauguration.

L'hôpital Charles Camsell peut contenir de 350 à 400 lits. Il a servi à l'armée américaine puis à l'armée canadienne, avant de passer sous la juridiction du ministère de la Santé nationale et du bien-être social.

On ignore le sort du drapeau national

Ottawa. — L'hon. Louis St-Laurent, premier ministre suppléant, a déclaré aux Communes qu'il n'y a aucun développement récent à l'affaire du drapeau national.

Il répondait à une question de M. W. R. Thatcher, député CCF de Moose Jaw. Ce dernier a rappelé qu'il y a deux semaines, il a demandé si la question serait débattue en chambre ou si un arrêté ministériel règlerait le problème.

A son passage à Lévis, en route vers l'Europe, le premier ministre Mackenzie King a dit à des journalistes que la question était déjà réglée. C'est depuis ce moment que des observateurs redoutent que le débat soit évité à la Chambre et que le drapeau soit adopté par arrêté ministériel.

Nous avons raison de craindre la Russie

Calgary. — "Nous avons toutes les raisons de craindre la Russie. Non seulement le gouvernement des Soviets, mais le peuple de Russie", a dit S. Em. le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, lors de son passage ici.

Il n'a pas exprimé son opinion au sujet de l'attitude actuelle de la Russie en face de la situation mondiale, mais il a tracé, en ces termes, les devoirs qui incombent à tous les Canadiens: "Nous devons garder intacte et ferme la base sur laquelle est construit notre pays; et nous devons sauvegarder notre héritage.

"Nos garçons et filles ont combattu et sont morts pour la liberté; et il dépend de nous que leurs sacrifices ne soient pas inutiles", a-t-il dit.

Congé supplémentaire à l'occasion d'une naissance

Par une loi parue au Journal Officiel du 19 mai dernier, un congé supplémentaire est accordé, en France, à tout chef de famille salarié, fonctionnaire ou agent des services publics, à l'occasion de chaque naissance à son foyer. La durée du congé est fixée à trois jours. La rémunération de ces trois jours, égale au salaire et aux émoluments qui seraient perçus par l'intéressé pour une égale période de travail à la même époque, sera faite par les soins des Caisses de compensation chargées du service des allocations familiales, mais l'employeur en fera l'avance à l'intéressé le jour de la paye qui suivra immédiatement les trois jours de congé.

Attitude de la presse

(suite de la page 1)

villes de 10,000 âmes et plus, où une population industrielle, hospitalière et calme vaque à ses travaux, s'occupe de "ses" affaires et rien de plus. Certes, le fermier québecois comme celui du Manitoba, blâme parfois son gouvernement en des termes assez énergiques. Il a ses problèmes, comme les vôtres. Cela ne l'empêche d'élever de nombreuses familles et, à la fin du jour, il remercie le Créateur de l'aider à faire de ses enfants des chrétiens et des Canadiens.

Notre population ouvrière aime l'ordre; elle est honnête, laborieuse et de façon générale ne prise pas les unions aux idées trop radicales et encore moins les idées socialistes communistes. Elle croit en un salaire adéquat; elle croit en l'arbitrage et non à la manière forte.

Me Héon traite ensuite longuement des facteurs religieux et du respect des lois qui sont les éléments fondamentaux de la vie sociale dans le Québec. Et ceci lui permet de dire: "Québec est et sera toujours un Gibraltar au Canada et ainsi rendra d'immenses services à la nation toute entière.'

Problèmes du Manitoba

Quant aux problèmes manitobains, M. Héon a déclaré que Québec les connaissait.

Nous connaissons votre problème du blé, non encore résolu et qui est l'épine dorsale de votre vie économique; votre problème financier ,vos besoins en matière d'éducation, vos essais dans le domaine coopératif et nous sommes en parfait accord avec vos justes et légitimes revendications. Nous avons compris qu'à l'exemple du Québec, vous avez été, amis manitobains, abreuvés de promesses éternellement répétées mais jamais tenues par le pouvoir central. Ne serait-ce que pour le souvenir que nous avons pour nos frères qui se sont installés chez vous, nous sommes en communion parfaite avec vos demandes et nous les appuyons entièrement.

En terminant M. Héon fit un vibrant appel à l'unité et demanda à ses auditeurs de toujours faire le choix des hommes les meilleurs pour revendiquer leurs droits aux assises du Canada.

Nouvelles attaques socialistes

Londres. — L'hebdomadaire indépendant de gauche du parti travailliste, le "Socialist Leader", accusa la maison royale britannique d'être "le symbole le plus avancé et le plus ancien de l'esprit de caste".

"Si les circonstances s'y prêtaient, la famille royale britannique pourrait agir comme la famille royale italienne", dit le "Socialist".

La famille royale de Savoie dut s'exiler cet été après le vote des Italiens en faveur de la république.

Dans ce magazine, où récemment le romancier H.-G. Wells attaquait la famille royale britannique, on y dit encore qu'il est "grand temps" que le gouvernement travailliste fasse de l'esprit de la république son cheval de bataille.

Le parti travailliste indépendant, éditeur du magazine, était représenté à la Chambre des Communes par trois députés, jusqu'à la mort récente de son chef, Georges Maxton. Le "Socialist Leader" a environ 20,000 abonnés.

Contre les profiteurs du marché noir

Rome. — Son Em. le cardinal Schuster, archevêque de Milan, a donné l'avertissement aux trafiquants du marché noir qu'ils se verront refuser les sacrements de l'Eglise catholique romaine. L'avertissement, rapporte une dépêche de Milan, a été donné dans une lettre au clergé de l'archidiocèse. La lettre a été écrite par le cardinal après que le préfet de la ville eut demandé au prélat sa coopération pour combattre le marché noir.

Certains témoignages resteront secrets

Ottawa. — M. John Diefenbaker, député progressiste-conservateur de Lake Centre, a déclaré aux Communes que c'était une violation flagrante des droits de citoyen que de refuser la publication de tous les témoignages donnés à l'enquête royale sur l'espionnage dans le cas du Dr David Shugar. M. Diefenbaker avait demandé que ces documents soient déposés à la Chambre. Mais l'honorable Louis St-Laurent, ministre de la justice, répondit que la chose était impossible parce qu'il s'y trouve nombre de secrets militaires qu'on ne pourrait dévoiler sans menacer la sécurité du pays.

Contre l'étatisation de la médecine

Londres. — Georges-Bernard Shaw, poursuivant sa croisade de toute une vie contre l'autorité des médecins, a affirmé que le bill d'étatisation de la médecine en Grande-Bretagne leur donnerait le pouvoir de "nous empoisonner ou de nous mutiler, en exerçant leur profession, avec une immunité presque complète et les avantages pécuniaires considérables".

Le général Charles de Gaulle expose ses vues sur la paix future en Europe

Bar-Le-Duc, France. — Le général Charles de Gaulle, dans un des dicours les plus nets de sa carrière, a mis en garde, la semaine dernière, contre la possibilité d'une troisième guerre mondiale si on accorde à l'Allemagne une chance "de reprendre sa grandeur en unissant son ambition à celle d'un autre pays".

Dans son second discours politique depuis qu'il a résilié ses fonctions de président intérimaire de la France en janvier dernier, le général de Gaulle a décrit la France comme un pays pris entre deux grandes puissances et il a demandé la conclusion rapide d'une alliance anglo-française pour constituer la pierre de touche d'un bloc éventuel des pays de l'ouest de l'Europe liés ensemble pour leur propre sauvegarde en un monde où la sécurité internationale dépend "des relations futures entre les Etats-Unis et la Russie".

Parlant aux cérémonies en l'honneur des civils français tués par les Allemands en retraite, en 1944, le général de Gaulle a déclaré:

"L'Amérique et la Russie — riches en hommes et en ressources, détenteurs d'importants territoires naturellement protégés, l'un par l'immensité des océans, l'autre par sa propre superficie, sont, par leur grandeur même, conduits à un agrandissement qui se pare de dehors doctrinaires, mais qui est en dernière analyse un déferlement de puissance."

Déclarant que l'Europe peut montrer l'exemple de l'entente nécessaire lorsque la destinée de chaque pays et de chaque individu dépend "des relations futures entre Amérique et Russie", le général de Gaulle a dit que cette harmonie suppose tout d'abord une entente entre Londres et Paris. La France a cherché cette entente pendant de longues années. . ."

"Après la chute de l'Allemagne et du Japon et l'affaiblissement de l'Europe, la Russie soviétique et les Etats-Unis sont seuls à tenir le haut du pavé. La direction du monde, après avoir appartenu dans le monde moderne au saint Empire romain germanique, à l'Espagne, à la France, à la Grande-Bretagne, et au Reich Allemand, semble maintenant se départager en deux."

Insistant sur l'opposition de la France à un Etat unitaire puissant en Allemagne, le général de Gaulle a proposé pour l'ancien Reich, la fédéralisation.

Cambridge, Angl. — Sir John Anderson, président de la commission d'énergie atomique de la Grande-Bretagne en temps de guerre, a déclaré que l'on a déjà fait l'épreuve d'armes "chimiques et biologiques" aussi mortelles et "peut-être plus insidieuses" que la bombe atomique.